

N° 37
4 Juin
1916

Travail c'est joie !

62^e Année
1915-1916



JOURNAL DES INSTITUTEURS

:: :: PARAISSANT :: ::
TOUS LES DIMANCHES

— Dirigé —
par **A. SEIGNETTE**

Inspecteur général H^o de
l'Enseignement Primaire.

RÉDACTION : S'adresser à M. Ad. SEIGNETTE, directeur, 1, rue Dante, Paris.

ADMINISTRATION : S'adresser à la Librairie Générale, 1, rue Dante, pour les abonnements, changements d'adresse, primes. Abonnement pour 1 an (avec prime gratuite au choix, suivant mode de paiement) : France, Algérie et Colonies, 6 fr. 50 ; Étranger, 7 fr. 50 ; Abonnement d'essai de 3 mois : 2 fr. 50. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Les demandes de changements d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 50 en timbres-poste et d'une bande d'un des derniers numéros.

| | |
|---|------------------|
| SOMMAIRE : 1 ^o Partie générale. | pages 313 à 320. |
| 2 ^o Partie scolaire | pages 561 à 576. |
| 3 ^o Examens. | pages 153 à 156. |

ÉCOLE PRÉPARATOIRE D'ADMINISTRATION

Fondée en 1873

Section Universitaire : 9, rue Bidaïne, PARIS (17^e).

Préparation directe et personnelle par correspondance aux

PROFESSORATS SPÉCIAUX

institués par les Ministères du Commerce et de l'Instruction publique et notamment aux Professorats des Ecoles Normales et E. P. S., au Professorat Commercial ou Industriel, au Professorat de Comptabilité et aux Concours d'admission à l'École Normale d'Enseignement technique

5000 Inscriptions depuis la fondation.

CH. LEJEUNE I. G.

Professeur et Examinateur à l'École des Hautes Études commerciales et dans les Ecoles primaires supérieures, Ancien membre du Jury d'État, Expert-Comptable breveté.

Adresser dès à présent à M. Ch. LEJEUNE, Directeur de l'E. P. A., 9, rue Bidaïne, Paris (17^e), les demandes de renseignements complémentaires, les leçons commençant aussitôt l'inscription, reçue à toute date.

LA JEUNESSE HEROÏQUE



ACTUALITÉ

80 dessins - 8 hors texte
5 Couleurs
Format 25 x 32
Relié sous couverture illustrée
5 couleurs.

Prix : 7 fr.

Remise d'usage à
MM. les INSTITUTEURS

OUVRAGE
ADMIS PAR L'ÉTAT
ET
LA VILLE DE PARIS
pour les
Prix dans les Ecoles

Ce volume d'enseignement par l'exemple est destiné à développer dans l'âme de la jeunesse l'amour patriotique et de la morale civique. Il contient une quarantaine d'histoires rigoureusement authentiques de faits d'héroïsme accomplis par des enfants au cours de cette guerre.

F. LOINTIER, Éditeur, 35, Bd Bonne-Nouvelle, Paris.

Aspirine Antipyrine Pyramidon

des "Usines du Rhône"

SEULS FABRICANTS EN FRANCE

Exiger la marque sur chaque comprimé.

CORSETS SUR MESURE

Elegants, Solides

VRÆIE BALÈINE

MÉDAILLE D'OR

Expos. d'hygiène.

Mme C. MICHEL, Corsetière diplômée, 10 bis, rue du Chemin-de-fer

Fontenay-sous-Bois (Seine)

Envoi catalogue, échantillons, manière de prendre mesures



depuis 15 francs

Modèles riches

20, 25, 30 fr.

Corsets confectionnés

depuis 9 francs

UN PRÊTRE

l'abbé Hamon, curé de Vaumois (Oise), possède recettes infailibles pour guérir **DIABÈTE, ALBUMINE, Cœur, Reins, Foie, etc.**, et toutes maladies chroniques réputées incurables. Aucun régime, rien que des Plantes. Grátis et franco. Notice convaincante. — Laboratoires botaniques de l'Abbé Hamon, St-Omer (Pas-de-Calais), France.

(Conditions spéciales aux Membres de l'Enseignement.)

VOUS POUVEZ

GROSSIR DE 5 K^{OS} par MOIS

par le RÉGÉNÉRATEUR de la VIE de l'Abbé SÉBIRE

Méthode et Attestations gratis et franco

Laboratoires Marins, Enghien-les-Bains (S.-O.)

Dépôt pour Paris : 49, Rue de Maubeuge

RECHERCHES D'HERITIERS

Téléphone : 1^{re} ligne, 702-48; 2^e ligne, 702-08

Adr. télégr. GÉNÉALOGIE-PARIS

MM. PAVY, ANDRIVEAU, SCHAEFFER et PELLETIER, avocats, 18, r. du Chêne-Midi, Paris

COQUELUCHE

M. LESCENE, Prix de Rome de Paris, à Lyon: expose gratis le moyen infailible de guérir en quelques jours

Les victimes de l'acide urique



Empoisonné par l'ACIDE URIQUE
tenaillé par la souffrance
il ne peut être sauvé que par l'

URODONAL

car l'URODONAL dissout l'acide urique

Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes
Paris. 6 fr. 50; les 3 flacons 18 francs.

Pageol Maladies des voies urinaires. (La demi-botte franco 6 francs. La botte franco 10 francs)

Jubol Constipation Rééducation de l'Intestin. (La botte franco 5 francs.)

Jubolitoires Hémorroïdes, Suppositoires scientifiques. (La botte franco 5 fr. 50.)

Vamianine Maladie secrète. (Le flacon franco 10 francs.)

Gyraldose Soins de la femme. (La botte franco 4 francs.)

LA RÉSINE D'ARAMINE

Développe, relève, durcit et raffermi les

SEINS

RÉSULTATS INESPÉRÉS PAR SIMPLES LOTIONS

Notice gratis et franco sous enveloppe cachetée.

Prix : 4 50 la botte (10); les 6 boîtes (cure compl.) 25 fr. 100.

Ecrire : D'INSTITUT ALGEL, 46, Rue Saint-Georges, Paris.

TOUTE L'HYGIÈNE dans un Tube. Brochure franco 1^{re} 25. Détruit les germes et les

NUMIDOL parasites: - Paris, 11, Rue d'Enghien.

L'ORNEMENTATION DES ÉCOLES

avec les sujets d'actualité, patriotiques, militaires et autres

(BEAUX CADEAUX) Demander le prospectus illustré

Sté de Propagande Artistique, 23, rue de Fleurus, PARIS (VI)

HERNIE NE PORTEZ PLUS VOTRE BANDAGE

Essayez la Merveilleuse Chambre à Air du Docteur Garique.

ENVOI A L'ESSAI PARTOUT suivant Brochure explicative gratis.

Ecrire INSTITUT ORTHOPÉDIQUE, 7 bis, Rue ESCOFFIER, PARIS

Journal des Instituteurs

PARTIE GÉNÉRALE

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------------|
| L'École et la Guerre : Pour les intérimaires (p. 313)..... | ED. PETIT. |
| Appel aux instituteurs et aux institutrices (p. 314)..... | |
| A la Ligue française de l'Enseignement : Entente éducative entre les Alliés (p. 315)..... | |
| A la société protectrice des animaux (p. 316)..... | |
| Faits de guerre de la semaine : du 15 au 21 mai 1916 (p. 317)..... | |
| Revue des revues (p. 318)..... | JACQUES SEMEUR. |
| Documents officiels. — Correspondance (p. 319)..... | |
| Contre l'alcoolisme. — Le livre d'or : 78 ^e page (p. 320)..... | |

L'ÉCOLE ET LA GUERRE

POUR LES INTÉRIMAIRES

Il ne s'agit pas de regretter que la guerre ait obligé nombre d'inspecteurs d'Académie à recruter des intérimaires en possession du seul brevet élémentaire, parfois acquis de vieille date. Il est parfaitement inutile de se lamenter parce qu'il a fallu, dans quelques départements, confier des écolières et des écoliers à des employées, à des commises, à des caissières sans place et qui se sont souvenues à propos qu'elles avaient un diplôme dont l'utilisation était possible. C'est un mal nécessaire, imposé par les événements.

Mieux vaut agir, au lieu de se lamenter, et tirer d'éléments médiocres, mais susceptibles d'amélioration, le meilleur rendement possible.

Comme les hostilités durent et que l'enfance pourrait souffrir d'être instruite par d'inhabiles remplaçantes, tel qui gémissait se décide à commencer l'apprentissage des éducatrices et des éducateurs improvisés. « Fit-il pas mieux que de se plaindre ? » comme disait le fabuliste.

J'ai vu et je connais bien des essais, et fort heureux, qui sont tentés par des inspecteurs ne pouvant, et avec raison, se résigner à l'affaiblissement des études.

J'en sais qui multiplient les visites aux classes de débutants, convoquent les plus inexpérimentés, les conseillent, les guident.

Il en est qui leur envoient des plans de travail, des instructions, insérés au Bul-

letín départemental. C'est ce qui a été fait, par exemple, dans le Cantal, où l'on montre aux intérimaires les procédés à employer pour se mettre vite au courant, où on leur dit quels sont les livres dont la connaissance leur est indispensable, où on leur envoie des sujets de devoirs pour les initier aux problèmes les plus pressants de la pédagogie pratique.

C'est tout un volume qu'a rédigé M. Hubert, inspecteur primaire aux Andelys, sous le titre de « Directions pour l'organisation et la conduite des Ecoles à une seule classe », spéciale et mixte. M. Hubert entre dans le détail du travail scolaire pour chaque matière de l'enseignement. Semaine par semaine, il établit l'emploi du temps. Que de tâtonnements, que d'erreurs il évite à l'intérimaire dont il veut faire une institutrice, un instituteur ! Son manuel, qui est manuscrit, va d'école en école et ferait œuvre utile ailleurs que dans une circonscription de l'Eure.

Ce sont là d'heureuses innovations et qui en entraîneront d'autres.

Un inspecteur d'académie n'exige-t-il pas un stage de quelques jours des candidats à un poste ?

Un autre ne me disait-il pas récemment qu'il avait l'intention d'organiser une « Semaine éducative » pour les intérimaires, de les réunir pour leur faire donner, en une série de leçons, conférences et exercices d'application, une préparation professionnelle, réduite certes, mais sûrement profitable ? Les séances se tiendraient aux chefs-lieux d'arrondissement, pour éviter des déplacements coûteux. La Semaine éducative serait comme la préface de l'année scolaire.

Même, dans les Pyrénées-Orientales, l'essai a été tenté et a réussi. Et pour éviter toute interruption dans les études, la Direction de l'enseignement primaire a autorisé le remplacement des intérimaires, pendant une semaine, par les élèves de l'Ecole normale.

L'Ariège va imiter bientôt le département voisin.

Ce sont nouveautés pédagogiques très heureuses. Il faut espérer qu'elles survivront à la guerre, car tout fait prévoir qu'elles demeureront nécessaires.

EDOUARD PETIT (1).

APPEL AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES

Nous recevons de divers côtés des lettres fort touchantes de filleuls qui nous remercient de leur avoir procuré de si bons parrains et de si bonnes marraines. Ces filleuls, si bien partagés, intercèdent auprès de nous en faveur de camarades beaucoup moins heureux.

N'est-il pas triste de penser que, après vingt-deux mois de guerre, il y a encore, parmi les héros qui se battent, des abandonnés qui n'ont encore reçu ni secours moral, ni aide pécuniaire ! Et pourtant, pour nous conserver une patrie, ils n'ont pas hésité à tout abandonner et sont prêts à donner leur vie. En échange de tant de sacrifices, ils ne demandent que des paroles reconfortantes, quelques douceurs pour les aider à supporter les fatigues et les souffrances du séjour prolongé dans les tranchées. Ne plus se sentir abandonné, quel réconfort pour ces êtres qui ont laissé dans les régions envahies tous ceux qu'ils aimaient et qui étaient leur raison de vivre. Et ceux-là sont légion ! C'est pour eux que nous demandons des parrains et marraines ! Instituteurs et Institutrices, qui avez déjà tant fait, aidez-nous à soulager tant d'infortunes et recrutez-nous des parrains et des marraines !

(1) La question des Intérimaires étant très importante, nous parlerons d'autres essais qui sont tentés dans différentes écoles.

A LA LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

ENTENTE ÉDUCATIVE ENTRE LES ALLIÉS

L'idée qu'eut la Ligue française de l'Enseignement de convier les représentants de l'éducation populaire dans les pays alliés à venir, aux côtés des délégués français, discuter les graves questions scolaires ou post-scolaires qui se poseront après la guerre, vint d'obtenir plein succès :

Neuf cent soixante-quinze délégués appartenant aux diverses nations alliées ont pris part à la Conférence d'entente éducative (1) organisée par les soins de la Ligue.

C'est du bon et profitable travail que tous ont fait dans ces deux séances du 20 et du 21 mai.

M. Dessoie, député, président de la Ligue de l'Enseignement, présidait la première séance au siège même de la Ligue, 3 rue Récamiér. A ses côtés figuraient, parmi les délégués étrangers, MM. le sénateur Pio Foa, représentant de l'union italienne d'éducation nationale, professeur à l'Université de Turin ; le professeur Auguste Osimo, Merlini ; MM. Brunet et Melot, députés de Belgique ; MM. Iovan Zujovic, ancien ministre, président de l'Académie royale serbe et directeur de l'enseignement de la jeunesse serbe en France ; Merko Popovic, proviseur de lycée, délégué de l'office scolaire serbe ; Dragomir Obradovic, inspecteur d'académie de Serbie, etc. Et, pour la France : Mme Jules Ferry ; MM. Ferdinand Buisson, président de la Ligue des droits de l'homme ; Beauvisage, sénateur ; Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique ; Lapie directeur de l'enseignement primaire ; Astier, sénateur, etc.

Dans son discours d'ouverture, M. Dessoie trouva pour chacun un mot aimable qui lui valut, de la part des délégués étrangers, de chaleureux remerciements joints à des paroles d'admiration pour nos « héros de Champagne, de l'Yser et de Verdun » et « pour tous ces instituteurs qui se font tuer sur le front, ou pour les autres qui continuent sous les obus, dans des caves, à enseigner les enfants des pauvres ».

Après quoi l'on passa à la discussion des rapports.

M. André, inspecteur primaire à Paris, lut une longue étude sur les œuvres de guerre, sur l'assistance et la bienfaisance scolaire. Les vœux présentés par le rapporteur comme conclusion et visant l'alcoolisme, la tuberculose, et l'organisation de l'assistance, furent adoptés sans discussion.

Traitant ensuite une question importante : La mutualité scolaire après la guerre, M. Edouard Petit montra, avec sa clarté habituelle, quelle crise traversait la mutualité scolaire, crise dont il n'y a pas lieu de trop s'étonner, étant donné que pendant que les pères se battent, les enfants et les jeunes ne pensent guère au lendemain.

Il préconisa quelques moyens de lutter contre cette crise et fit voter les vœux suivants relatifs

à l'organisation de la mutualité scolaire après la guerre :

1° Que la rentrée des cotisations soit opérée, dans les formes statutaires, partout où il sera possible ;

2° Que la cotisation des livrets abandonnés soit mise à l'étude par toutes les sociétés ;

3° Que la propagande porte son effort sur la Mutualité de l'adolescence féminine ;

4° Que les Sociétés à effectifs nombreux fondent des écoles de plein air et des colonies de vacances prolongées ;

5° Que les mutualités scolaires étudient les moyens de collaborer aux dispensaires d'hygiène sociale ;

6° Qu'un supplément de ressources soit mis à la disposition de l'Entr'aide pour les Sociétés scolaires des régions envahies.

Puis ce fut le tour de M. Vorsmer qui s'occupa des orphelins de la guerre, résumant son rapport par les vœux suivants, tous adoptés :

1° Que le gouvernement insiste pour faire aboutir la loi sur les pupilles de la nation, en discussion devant le Sénat, dont l'opinion publique ne comprendrait pas l'ajournement ;

2° Que chaque office départemental réunisse tous les documents de nature à renseigner les conseillers de tutelle et à faciliter le choix des carrières qui peuvent être adoptées par les pupilles de la nation, suivant leur situation, leurs goûts et leurs aptitudes ;

3° Que tous les amis de l'école, et notamment le personnel enseignant et les délégués cantonaux, fassent les plus grands efforts pour organiser dans tous les départements le placement familial le plus large des pupilles de la nation ;

4° Qu'il soit créé des internats de l'école primaire partout où ils pourront être utilement établis ;

5° Que des efforts soient faits auprès des syndicats industriels pour faciliter l'enseignement professionnel des pupilles de la nation ;

6° Que la France continue à étendre sa sollicitude aux enfants de nos vaillants alliés, les Belges et les Serbes, même après qu'une paix glorieuse leur aura permis de rentrer dans leurs foyers enfin libérés ;

7° Que des cérémonies civiques soient instituées pour commémorer l'adoption par le pays des pupilles de la nation et rappeler l'esprit dont ont été animés leurs pères morts en défendant la patrie.

Pour terminer la séance, M. Rocheron, inspecteur du travail manuel à Paris, traita, avec une compétence toute particulière, la question importante de l'éducation professionnelle après la guerre, et la conférence adopta les vœux ci-après :

(1) Voir notre numéro du 30 avril.

1° Que la loi attendue depuis trop longtemps, s u l'enseignement professionnel, industriel, commercial et agricole soit votée et appliquée le plus rapidement possible ;

2° Que les programmes établis par la loi du 28 mars 1882 soient appliqués dans leur intégralité et, par conséquent, que le travail manuel scolaire soit enseigné à l'école primaire ;

3° Que des cours d'apprentis spécialisés soient ouverts dans toute école où l'on pourra grouper au moins vingt enfants se destinant à la même profession ;

4° Que des cours techniques de perfectionnement soient ouverts pendant la journée de travail pour les apprentis le soir, et le dimanche matin pour les jeunes ouvriers des deux sexes ;

5° Qu'il soit créé un comité central et des comités régionaux d'enseignement technique et professionnel destiné à provoquer la création des cours, à renseigner les municipalités, les chambres syndicales, les patrons, etc., sur les moyens les meilleurs pour organiser et diriger des cours et, d'une manière générale, à centraliser les renseignements concernant cette question.

La discussion des rapports ne put être terminée que le lendemain matin, à l'hôtel de la Ligue.

Mme La Flize, professeur à l'école Sophie Germain, y parla de la préparation de la jeunesse à la vie économique après la guerre, et présenta une série de vœux qui furent acceptés à l'unanimité et dont voici le plus important :

Que devant le devoir présent qui commande impérieusement de mobiliser toutes les forces productrices de la nation, les femmes assurent leur volonté de s'unir et de s'entraider afin de travailler, d'une part, à l'éveil et à la mise en œuvre de toutes les activités féminines, d'autre part, à la préparation de la femme de demain qui, dans la lutte économique de l'après-guerre, devra suppléer aux forces masculines réduites et remplacer la main-d'œuvre étrangère.

A relever, entre autres vœux préconisant un nouveau fonctionnement des cours d'adultes, un vœu demandant « que la production de films cinématographiques criminels ou immoraux soit rigoureusement interdite sur toute l'étendue du territoire français ».

C'est à la Sorbonne, sous la présidence de M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, qu'eut lieu la dernière séance, clôturant les importants travaux de la Conférence.

Du discours d'ouverture, très applaudi, de M. Dessoix, nous détachons les passages suivants :

« La mort, dit-il, de ceux qui ne sont plus, des milliers, est la glorification même de l'école publique et sa justification.

« D'autres aussi sont morts, d'autres aussi vont vaillamment leur devoir quotidien ; notre hommage reconnaissant ne fait pas de distinction entre les dévouements, et c'est encore la vertu de cette éducation que nous sommes fidèles à nous-mêmes, à nos doctrines, à nos principes, nous félicitant de cette fraternité de la tranchée, du champ de bataille, de l'atelier, des villes et des villages de l'intérieur. L'union sacrée est l'aboutissement logique de tout cet enseignement.

« Nous avons proclamé l'union sacrée entre les citoyens : nous souhaitons qu'elle dure encore après la guerre ; ne négligeons rien pour que, entre les nations alliées, la communauté d'efforts dans la poursuite de la victoire ait de longs et heureux lendemains. »

Après lecture, faite par M. Léon Robelin, des vœux approuvés la veille par la Conférence, M. Painlevé prit la parole ; il énuméra les œuvres scolaires qui s'imposent après la guerre et célébra, lui aussi, la bravoure des membres de l'enseignement, terminant son éloquent discours par cette magnifique péroraison :

« On conçoit que de tels maîtres aient formé ces générations de soldats capables non seulement de cet élan qu'on a toujours reconnu à leur race, mais d'une persistance dans l'héroïsme qui fait l'étonnement du monde.

« Si de tels exemples nous inspirent, non seulement durant la guerre, mais bien au delà de la guerre, il n'est point d'obstacle que nous ne surmonterons, il n'est point de rêve que nous ne réaliserons. Comme la sève invisible qui fait jaillir la verdure parmi les ruines, c'est la vertu de nos morts qui, sur les décombres sanglants de la guerre, dressera la France intacte enfin et glorieuse au milieu d'une Europe libérée. »

Après une conférence de M. Camille Jullian, de l'Institut, sur la guerre et l'histoire, la cérémonie se termina par des chœurs patriotiques exécutés par deux cents élèves de l'école Edgar-Quinet.

LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

La Société protectrice des animaux vient de rendre un sincère et touchant hommage aux animaux, particulièrement aux chiens de guerre, dans sa séance annuelle qui s'est tenue au Trocadéro, sous la présidence de M. Guillon, inspecteur général, représentant le ministre de l'Agriculture, assisté de M. André Latze, président.

Au palmars figuraient un grand nombre de soldats qui se sont distingués par leurs bons soins aux chevaux qui leur sont confiés, soit sur le front, soit dans les hôpitaux vétérinaires de l'arrière, et c'est avec de vifs applaudissements que l'assemblée tout entière a salué les noms de ces braves, présentés par M^{me} Severine.

Le prix du Président de la République fut décerné à M. l'abbé Lemire, qui interdit les combats de coqs ; le prix du ministre de l'Agriculture à M. Desson, l'un des dix otages emmenés en Allemagne, qui, oubliant sa propre infortune, adopta une chienne griffon belge et lui prodigua les soins les plus touchants.

C'est par des tonnerres d'applaudissements que furent acclamés certains lauréats, tel l'adjudant aviateur Marcel Thirouin, auquel a été décerné le grand prix de guerre pour avoir, pendant l'exode des Serbes, sauvé, à bord de son aéroplane, un enfant de dix ans dont toute la famille avait été massacrée, et le chien *Flock* qui veillait près de l'enfant.

Des colliers d'honneur, ornés de cocardes tricolores, furent remis à trois chiens de guerre : *Fend-l'Air*, *Loatic* et *Pyrame*, auxiliaires précieux de nos combattants.

Quinze élèves de la Société du chien sanitaire, porteurs de leurs insignes de service, défilèrent ensuite sur l'estrade, conduits par les soldats qui dirigent leur dressage, et la cérémonie se termina par un concert artistique fort réussi.

Puisque nous parlons des animaux, il nous paraît opportun de reproduire le touchant appel suivant

qu'une femme de cœur, amie des bêtes, publiée dans l'*Intransigeant* :

« Les protecteurs des animaux font un ardent appel aux bons charretiers et conducteurs de tous genres pour les prier d'intervenir, doucement, mais fermement, auprès de leurs très jeunes collègues que la catastrophe actuelle a obligés à cette besogne. Ces trop jeunes conducteurs (ne sachant pas conduire) frappent sans cesse leurs pauvres bêtes, croyant mieux travailler peut-être, mais sans se douter qu'ils se rendent odieux à ceux qui les voient. Certains

malheureux chevaux ont la bouche saignante à force d'avoir été tirés par le mors !

Donc, bons charretiers, nous vous prions encore de conseiller à ces enfants de traiter mieux les chevaux qui leur sont confiés. Ils gagneront l'estime du public en faisant leur devoir. Les chevaux sont nos modestes collaborateurs. Ils nous aident à vivre et travaillent pour nous jusqu'à la mort qui leur est parfois si cruelle ! Bons charretiers apprenez la pitié à vos jeunes collègues. Les bonnes gens vous remercieront. »

FAITS DE GUERRE DE LA SEMAINE

Du lundi 15 Mai (65^e jour de la guerre) au dimanche 21 Mai (65^e jour).

Sur les fronts belge et français.

— L'action est devenue de plus en plus active, cette semaine, — la 93^e semaine de guerre, — sur presque tous les fronts.

— Au nord d'Arras, près de Neuville, les Anglais ont pu pénétrer dans quelques tranchées ennemies ; de même, dans une autre partie de l'Artois, à Auchy, près de la Bassée. L'activité sur ces lignes est due autant à l'initiative britannique qu'aux Allemands ; mais ce sont des actions de détail. Plus au nord, notre armée de liaison et l'armée belge continuent à appuyer l'action anglaise près de Steenstraete, sur la rive droite de l'Yser. Le colonel Repington, au *Times*, explique à ses compatriotes qu'il faut maîtriser leur impatience : « Nous ne pourrions songer à attaquer avec succès quarante divisions allemandes solidement constituées, bien retranchées, que lorsque nous aurons la supériorité nécessaire pour assurer le succès ; d'ici là, les Anglais doivent contenir les divisions allemandes et permettre aux Français d'épuiser l'ennemi devant Verdun. »

— C'est sans nous causer aucune surprise qu'après une période d'accalmie les communiqués nous annoncent de nouvelles attaques allemandes d'une extrême violence, dans la région d'Avocourt et de la cote 304. Dans le secteur ouest et sur les pentes nord du Mort-Homme, l'ennemi, après une série d'assauts infructueux, rendus meurtriers par nos tirs de barrage, est parvenu à occuper quelques éléments de tranchées avancées.

— Un communiqué de l'Amirauté britannique annonce qu'une rencontre a eu lieu au large de la côte belge entre une force anglaise composée de contre-torpilleurs et de monitors et plusieurs contre-torpilleurs allemands : ceux-ci, après un court engagement, ont battu en retraite.

Sur le front italien.

L'événement le plus important de la semaine est l'offensive que tentent les Autrichiens sur le front italien, et principalement dans le Trentin : c'est le secteur de Rovereto qu'ils ont visé. Nos Alliés ont repoussé les plus violentes attaques dans le val Lagarina, au sud de Rovereto. Ils n'ont un peu reculé que dans le secteur compris entre la vallée de Terragneto et le Haut-Astico,

ainsi que dans la vallée de Lugana où leurs troupes avancées ont dû se replier derrière le val Maggia ; mais actuellement, comme nous devant Verdun, les voilà rentrés dans leurs lignes rectifiées.

Sur les fronts russes.

— Sur le front russe d'Europe, dans la partie nord, des contacts violents se produisent sans que l'offensive soit déclanchée de part ni d'autre ; les bulletins ne contiennent rien d'intéressant sur les secteurs sud de Galicie et de Bessarabie.

— Sur le front asiatique, les Russes progressent lentement, repoussant les attaques de l'armée turque reformée.

Dans les Balkans.

— 75 000 Serbes prennent part aujourd'hui aux opérations des armées de Salonique : un front serbe est reconstitué. Après avoir occupé le front de Dova-Tépé, le général Sarrail a étendu les lignes avancées des troupes alliées du côté de Montbelles et au-delà, dans la direction de Siderocastro. De leur côté, les Bulgares organisent leur défense : leurs plus grandes forces d'artillerie et d'infanterie se trouvent dans le secteur Guevghele-Stroumitza ; elles s'échelonnent jusqu'au défilé de Demir-Issar et dans le secteur de Xanthi : dans toute cette dernière partie du front germano-bulgare et sur la ligne de Giumuldjena, c'est l'artillerie autrichienne qui garnit les lignes de défense. Il sera facile, avec ces détails, de suivre les mouvements sur les cartes.

— Les opérations d'avant-garde, canonnades à longue distance vers Guevghele, reconnaissances de patrouilles anglaises dans la direction de Cavalla, se continuent. De grands mouvements de l'ennemi sont signalés dans la région d'Uskul où l'état-major germano-allemand procède à un nouveau regroupement de ses forces.

Lettres à tous les Français(1). — La lettre n° 11 est consacrée à l'étude des *Forces françaises*. En cinq chapitres : I. *La maîtrise du temps* ; II. *Les progrès de notre puissance offensive* ; III. *Les progrès de notre armement* ; IV. *La situation financière de la France comparée à celle de l'Allemagne* ; V. *Conclusion*. M. EMILE DURRHEIM montre, avec son autorité habituelle, la part qui revient à la France dans l'œuvre commune et la nature du concours que lui prêtent ses alliés.

(1) Siège du Comité, 103, boulevard St-Michel, Paris.

REVUE DES REVUES

(Les opinions émises dans la Revue des Revues sont extraites des divers journaux cités et n'impliquent en rien l'opinion du Journal des Instituteurs.)

A TRAVERS L'ACTUALITÉ

Les monstres de l'artillerie. — Le *Temps* donne des renseignements — dont voici les plus intéressants — concernant l'artillerie lourde allemande employée sous Verdun. La durée active de ces monstres est très courte :

Le 420 est totalement hors de service après le cinquantième coup, et parfois même avant ; le 380 peut tirer entre 100 et 120 coups ; le 205 est à bout de course au bout de 150 coups ; le mortier de 21 centimètres peut aller au maximum jusqu'à 400 coups.

Les 305 et 380 sont autrichiens et fabriqués par les établissements Skoda, de Pilsen. Les caractéristiques générales de ces deux pièces ne diffèrent que très peu. Elles sont toutes deux munies de freins à air, à recul dans le berceau, avec retour automatique en batterie. Le poids des projectiles est respectivement de 390 kilos et de 600 kilos environ. Ils contiennent des charges intérieures d'écrasite et de trinitrotoluol, que l'on peut évaluer respectivement à 50 et à 120 kilos environ. La portée horizontale maximum est de 10 kilomètres pour le 305 et de 14 pour le 380. Tirés sur des revêtements ou des voûtes en béton à des distances de 7 à 8000 mètres, les projectiles pénètrent jusqu'à une épaisseur de 2 m. 50.

Une mine de fer. — Au nord de Verdun et au voisinage de Forges, certaines de nos positions furent arrosées, en une dizaine d'heures, par au moins 100 000 obus de toutes dimensions. La *Revue de l'Enseignement* donne d'autres chiffres à garder :

Sur des espaces de terrain relativement restreints, les Allemands déversèrent ainsi jusqu'à 5 000 000 de kilos de mitraille en quelques heures. En quinze jours, près de 5 000 000 de projectiles vinrent bouleverser le sol devant la forteresse si convoitée, fauchant complètement les bois, nivelant même certaines petites crêtes.

La région de Verdun est devenue une véritable mine de fer, puisque près de 250 000 tonnes de ce métal y gisent aujourd'hui. Il suffit de se représenter la quantité de wagons nécessaires au transport de ces marmites pour se faire une idée de la débauche de munitions effectuée par les Boches. A raison de 10 tonnes par wagon, on arrive au total de 25 000 wagons, ou 300 trains de marchandises utilisés pour amener sur cette partie du front les projectiles prévus.

Le berceau sanglant. — Les lecteurs de la *Revue hebdomadaire* ont eu, sous les yeux, un des documents les plus extraordinaires qu'on puisse imaginer. C'est un berceau de bois, de forme simple, rustique.

Sous la reproduction photographique se lit cette notice : « Berceau fait en bois teinté de sang français, offert par l'armée du Kronprinz à la petite-fille du Kaiser. »

Relisez lentement cette phrase, méditez-la, ne l'oubliez pas. Elle contient l'âme allemande. Elle est significative de la bassesse où sont descendus ces malheureux...

Saurons-nous le nom de l'officier qui a pris cette initiative, qui a eu cette idée ? Nous espérons bien qu'on lui aura donné la croix de fer...

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

Hommage aux instituteurs et à l'école, atelier national. — L'*Événement* qui vient de réapparaître s'est attaché, comme rédacteurs universitaires, notre éminent collaborateur M. EDOUARD PETIT et notre excellent confrère MAURICE JEANNARD. L'un et l'autre, dans les premiers numéros, adressent un hommage affectueux et ému aux 30 000 instituteurs qui nous ont quittés en l'espace de vingt mois, pour répondre avec empressement à l'appel de la France menacée et remercient l'école, atelier national, qui fait des milliers d'envois aux « poilus » du front.

La fréquentation scolaire. — La fréquentation scolaire varie suivant les régions.

Dans la Somme, nous apprend le *Bulletin départemental*, l'assiduité est devenue moins bonne et le vagabondage s'est multiplié.

Aux premiers beaux jours, écrit le *Bulletin départemental de l'Ariège*, les défections ont été nombreuses.

Des raisons sérieuses sont venues s'ajouter à celles qu'on invoquait ordinairement pour expliquer ces défections. Les pères, les frères aînés sont mobilisés, on a besoin des plus jeunes pour les remplacer. Et cependant, il est des maîtres et des maîtresses, qui, sans doute parce qu'ils ont plus que d'autres de l'autorité sur les familles, ont obtenu, dans les écoles rurales, que les enfants viennent à l'école au moins une partie de la journée. « Ils s'efforcent d'arriver à ce résultat, dit M. Eychène, soit en permettant aux écoliers de quitter la classe après les exercices les plus importants, soit en retardant, pour certains, l'heure de la rentrée, soit enfin en organisant des classes de demi-temps, le matin pour les garçons, le soir pour les fillettes. »

Le *Bulletin départemental de Seine-et-Oise* déplore ce qui se passe dans certaines communes.

« L'autorité de la mère de famille, quand elle n'est plus appuyée de la crainte du père absent, est trop souvent insuffisante. Si le travail des enfants qui contribuent au gain familial est digne de ménagements, surtout en temps de guerre, l'école buissonnière devrait relever du garde champêtre. Le maire de Sarcelles l'a compris et il a pris contre les écoliers en rupture d'école un arrêté tout à fait louable à signaler à l'attention de ses collègues. »

A propos du surmenage. — L'*Éducateur de Lausanne* affirme que le surmenage scolaire est « une rareté ».

Les mauvais écoliers ne sont pas des surmenés, car ils sont trop passifs, trop incapables de l'effort nécessaire pour fatiguer leur cerveau. Les écoliers bien doués ne le sont pas non plus. Peut-être pourra-t-on constater quelquefois du surmenage chez des élèves moyennement doués, qui ont l'honneur à cœur, et travaillent avec acharnement pour passer leurs examens. Il est du reste indispensable de ne pas surcharger les programmes, d'éviter de donner trop de travail à domicile, de veiller à la santé physique des enfants en instituant des heures de gymnastique, et en leur accordant un repos suffisant.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Après la guerre. — M. COURRÈGES, au *Rappel*, se préoccupe de la crise de l'enseignement après la guerre.

« Après la guerre trouvera-t-on plus facilement des instituteurs qu'auparavant? Non! car en défalquant le nombre des tués, des mutilés de la face (mâchoire, langue, mutilation hideuse de la face faisant peur aux enfants, fous, demi-fous, etc.), il y aura une forte brèche dans le personnel enseignant. Comment la réparer? Pense-t-on que le nombre de candidats instituteurs sera supérieur à celui d'avant la guerre? Non, car le commerce et l'industrie reprendront certainement un nouvel essor et offriront aux jeunes gens de splendides situations. »

Dès à présent, l'étude de cette question s'impose.

L'instituteur de demain. — Depuis deux ans, l'enseignement est donné par les instituteurs et maîtres âgés ou inaptes au service militaire.

« On aura beau vanter les résultats obtenus, écrit M. MERCIER, au *Bulletin de l'Amicale de la Loire-inférieure*, il est incontestable qu'ils sont inférieurs à ceux que l'on constate en temps normal. Des raisons multiples en sont la cause : graves préoccupations des maîtres et des élèves, entassement des écoliers, fusion des classes, suppressions d'écoles, inexpérience d'un personnel improvisé, fréquentation moins régulière, etc. »

« Cependant, on est unanimement d'accord pour proclamer que, dans l'avenir, il faudra de plus en plus des citoyens éclairés, habiles et actifs, pour satisfaire aux besoins nouveaux que la guerre a fait naître. Or, on n'a pas une nation, au point de vue intellectuel, économique et industriel, en quelques mois, comme on est arrivé à le faire au point de vue militaire. »

Il faudra donc donner toute son attention au recrutement des maîtres.

Et il paraîtrait intéressant à M. MERCIER de faire de nos E. N. non pas des établissements similaires des classes d'enseignement secondaire ou primaire supérieur, ce qu'elles sont ou à peu près, mais de vastes laboratoires technologiques, aux fenêtres largement ouvertes sur les diverses manifestations de l'activité morale, intellectuelle, scientifique, économique et sociale du pays et principalement de la région. Les transformations qui s'opèrent dans les usines, les manipulations des fabricques, les travaux des ateliers, l'explication rationnelle de la culture et de l'élevage dans les fermes ne devraient avoir aucun secret pour les normaliens.

Muni d'un tel bagage, « le jeune homme affecté à un poste d'instituteur ne serait plus le petit sous-maître que l'employé, le contremaitre, le propriétaire et leurs épouses regardent de haut parce qu'il gagne peu et n'instruit que de tout petits enfants. »

« Il serait le missionnaire autorisé du progrès dans la localité ou le quartier. »

La surveillance des récréations. — M. DERIÉS, au *Bulletin départemental de la Manche*, revient sur la nécessité d'une organisation régulière de la surveillance effective des récréations.

« Dans une école à classe unique, cette surveillance incombe naturellement au seul directeur ou à la seule directrice de cette école, et il est possible qu'à certains moments, en particulier à l'heure du repas de midi, quand il reste des enfants à l'école, ces enfants soient plus ou moins abandonnés à eux-mêmes. La responsabilité du

maître n'en subsiste pas moins, et il est certain qu'elle pourrait, le cas échéant, être mise en cause s'il n'avait fait tout ce que lui permettent les circonstances et la disposition des locaux pour exercer cette surveillance dans la mesure du possible. »

Les difficultés peuvent être plus facilement surmontées dans les écoles à plusieurs classes : là le service de surveillance est réparti d'une manière précise entre chaque maître.

JACQUES SEMEUR.

DOCUMENTS OFFICIELS

Avis aux Instituteurs et Institutrices en activité, en congé ou en retraite, qui demandent à être admis gratuitement, en 1916, aux établissements d'eaux minérales appartenant à l'Etat.

A. Etablissements pour lesquels les demandes peuvent être adressées à M. le Ministre par la voie hiérarchique : Vichy, Bourbon-l'Archambault, Luxeuil, Nérès, Plombières, Aix-les-Bains.

Bourbonne-les-Bains, réquisitionné par l'autorité militaire, ne sera pas ouvert au public en 1916.

B. Périodes pendant lesquelles la gratuité pourra être accordée : Vichy, du 15 août au 1^{er} octobre; Bourbon-l'Archambault, Luxeuil et Nérès, du 15 août au 1^{er} octobre; Plombières, du 15 août au 15 septembre; Aix-les-Bains, du 1^{er} septembre au 15 novembre.

C. Pièces à produire : Demande à M. le Ministre, état donnant les renseignements suivants : nom et prénoms ; qualité ; résidence ; âge au 31 mars 1916 ; années de service au 31 mars 1916 ou à la date de l'admission à la retraite ; émoluments ; état civil ; nombre des enfants vivants ; âge et position de chacun d'eux ; autres charges de famille.

D. Observations : 1^o Avant les périodes indiquées ci-dessus, la gratuité ne pourra être accordée, à titre exceptionnel, qu'aux personnes dont l'état de santé, justifié par un certificat médical circonstancié et explicite, exigerait un traitement thermal immédiat.

2^o Pour les stations thermales n'appartenant pas à l'Etat, les demandes de gratuité ou de réduction de tarif doivent être adressées directement aux directeurs de ces établissements.

Les dossiers pour les établissements de l'Etat devront parvenir à l'Inspection Académique le 25 mai au plus tard pour les personnes qui demandent la gratuité avant les périodes indiquées au paragraphe B, le 1^{er} juillet pour les personnes qui demanderont à jouir de la gratuité pendant lesdites périodes.

CORRESPONDANCE

Veuves de militaires décédés à la guerre. — M^{me} J. M., à V. et diverses. — Ont droit à pension, en effet, les veuves des militaires tués sur le champ de bataille, décédés des suites de blessures de guerre, d'accidents de service ou de maladies contagieuses contractées sur le front des armées.

Les pièces à fournir par les intéressées, au sous-intendant militaire du chef-lieu de leur département, sont les suivantes :

1^o Demande de pension adressée au ministre de la Guerre et légalisée par le maire de la commune, ou de l'arrondissement, si le domicile est à Paris ;

2^o Acte de naissance de la veuve ;

3^o Acte de célébration du mariage ;

4° Acte de décès du mari (1);
(Ces pièces doivent être dûment légalisées si elles ne sont pas délivrées dans le département de la Seine.)

5° L'état des services du mari, qui doit être réclamé au dépôt du régiment de celui-ci;

6° Certificat délivré par l'autorité municipale sur la déclaration de l'intéressée et l'attestation de deux témoins constatant : 1° qu'il n'y a eu entre les époux ni divorce ni séparation de corps; 2° que la veuve jouit de ses droits civils; 3° qu'il n'existe pas d'enfant mineur issu d'un précédent mariage du mari. (En cas de séparation de corps prononcée en faveur de la femme, produire un extrait du jugement.)

7° Certificat de genre de mort qui doit être demandé au dépôt du régiment du mari et peut être porté sur l'état des services visé ci-contre. (Circulaire du 22 octobre 1914 (2).)

Toutes les pièces peuvent être établies sur papier non timbré et sans frais.

Orphelins de militaires décédés à la guerre.
— M. C. F. O. — Les pièces à produire pour les orphelins sont les suivantes :

1° Demande de secours annuel adressée au ministre de la Guerre par le tuteur ou par l'orphelin émancipé et légalisée par le maire de la commune ou de l'arrondissement si le domicile est à Paris;

2° Actes de naissance des orphelins;

3° Certificat de vie des orphelins;

4° Actes de célébration du mariage des parents;

5° Acte de décès du père;

6° Acte de décès de la mère;

Ces pièces doivent être dûment légalisées si elles ne sont pas délivrées dans le département de la Seine :

7° L'état des services du père qui doit être réclamé au dépôt du régiment de celui-ci;

8° Certificat délivré par l'autorité municipale constatant qu'il n'existe pas d'autres enfants mineurs du défunt;

9° Extrait de la libération du conseil de famille réuni pour la nomination du tuteur ou pour l'émancipation de l'orphelin;

10° Certificat de genre de mort qui doit être demandé au dépôt du régiment du mari et peut être porté sur l'état des services ci-dessus. (Circulaire du 22 octobre 1914.)

Toutes ces pièces peuvent être établies sur papier non timbré et sans frais.

CONTRE L'ALCOOLISME

Par suite des circonstances et de la mobilisation de ses rédacteurs, *l'Etoile bleue*, l'organe de la *Ligue nationale contre l'alcoolisme* (3), a cessé de paraître depuis le début de la guerre. Mais, en attendant qu'elle puisse reprendre, sous sa forme ordinaire et mensuelle, la publication de son journal, la Ligue vient de faire paraître un numéro exceptionnel qu'elle s'efforcera de faire suivre de quelques autres.

L'Etoile Bleue de la Guerre donnera, en tout ou en partie, les principaux articles publiés dans les grands quotidiens, sur la question anti-alcoolique, et s'efforcera de montrer l'importance de cette question dans la guerre actuelle. L'alcool est capable de jouer les rôles les plus funestes. Il nuit aux intérêts matériels de notre pays, quand, comme chez les déchargeurs de nos grands ports, il arrête le travail, empêche le commerce, fait hausser le prix des charbons, etc. Il nuit, moralement, dans les familles des militaires, où, trop souvent encore, l'argent des allocations passe au cabaret. Il nuit à nos blessés : c'est une vérité aujourd'hui démontrée, que les alcooliques voient leurs blessures guérir beaucoup moins vite, beaucoup moins bien que celles de leurs camarades abstinentes. Il peut même nuire à la discipline.

(1) Si la veuve ne peut se procurer cet acte, elle enverra tout de même son dossier au sous-intendant militaire en y joignant l'avis de décès adressé par la mairie ou par l'autorité militaire et en mentionnant expressément que l'acte de décès n'a pu être obtenu.

(2) Le certificat de genre de mort peut être remplacé par l'avis de décès adressé par le maire ou par l'autorité militaire, si cette pièce porte la mention : « tué à l'ennemi » ou « décédé des suites de blessures de guerre ».

(3) 147, boulevard Saint-Germain, Paris.

AU CHAMP D'HONNEUR

LE LIVRE D'OR

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME PAGE

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

TUÉS A L'ENNEMI

Bourcy, inst. intérimaire du Morbihan.

Campergue (Denis-Marius), inst. adj. à Decazeville (Aveyron); Cruize (Jean), élève de l'école normale de Mende.

Fabre (Jules-Laurent), inst. à Bessèges [Cantonade] (Gard); Fages (Élie-Marius), inst. à la Vernardè (Gard); Faussurier, inst. adj. à Pont-de-Vaux (Ain).

Gibert (Henri), inst. à Sambruisse (Basses-Alpes).

Hobeniche, inst. à Marsac (Puy-de-Dôme).

Joulla (Louis), inst. adj. à Lézignan (Aude).

Laguerie (Léon), inst. à Saint-Paul-d'Eyejeux (Haute-Vienne); Leydet (Germain), inst. au Vernet (Basses-Alpes).

Malrieu (Auguste), inst. adj. à Sébrazac (Aveyron); Morin, inst. à Sainte-Hélène (Morbihan); Moscio, inst. à Menton (Alpes-Maritimes).

Nautré (Henri), élève de l'école normale de Charleville (Ardennes); Normand (Émile-Adolphe), ex-instituteur à Séglien (Morbihan).

Pécherat (Olivier), inst. au Blanc (Indre); Pellequer (Roger), inst. à la Vernardè (Gard).

Ribot (Marius-Joseph), inst. à Jonquières-et-Saint-Vincent (Gard); Rohm, inst. à Youx (Puy-de-Dôme).

Simon (Louis-Vincent), professeur adj. à l'école primaire supérieure de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire); Sivard, inst. à Unieux (Loire), en congé.

Terrat (Damien), ex-inst. intérimaire à Merle (Loire); Thévin, élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

Vincent inst. à Latour (Puy-de-Dôme).

MORTS DES SUITES DE LEURS BLESSURES

Gilly (Fernand), inst. intérimaire à Marseille (Saint-Julien).

Martel-Thoumiau, inst. à Blyès (Ain).

BLESSÉS

Bartoli (Mathieu-Virginus), élève de l'école normale d'Ajaccio [blessé deux fois]; Belugeon, inst. à Aubusson (Creuse); Botherel, inst. à Keryado (Morbihan).

Chatelet (Louis), élève de l'école normale de Mâcon.

Faure (Claude), inst. adj. au Chambon-Feuergrolles (Loire); Fuselier, inst. adj. à Sedan (Ardennes).

Hutinel (Alfred-Octave-Clément), élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

Manie, inst. de la Creuse; Morin (Georges), inst. de Sainte-Hélène (Morbihan).

Orsoni (Sébastien), inst. intérimaire à Piezzuna (Corse).

Robert (Gaston), inst. à Eyguières (Bouches-du-Rhône); Roux, inst. à Sigale (Alpes-Maritimes).

Senecca, inst. à Cannes (Alpes-Maritimes).

Tesseron (Gustave), inst. adj. à Chalais (Charente).

Verdier, inst. à Bois-de-Lempres (Cantal).

PRÉPARATION DE LA CLASSE

| | | | |
|--------------------------|--------|---|--------|
| Cours préparatoire..... | p. 561 | Géographie..... | p. 572 |
| Morale..... | p. 562 | Sciences usuelles..... | p. 573 |
| Instruction civique..... | p. 563 | Leçon d'observation..... | p. 574 |
| Langue française..... | p. 563 | Enseignement ménager..... | p. 574 |
| Arithmétique..... | p. 567 | Actualités : Lectures à faire aux élèves..... | p. 575 |
| Histoire..... | p. 571 | Dessin..... | p. 576 |

COURS PRÉPARATOIRE

LE BLÉ, LA FARINE.

I. EXERCICES D'OBSERVATION
ET D'ÉLOCUTION

MATÉRIEL POUR LES LEÇONS : un épi de blé, de la farine. — Le maître interroge les enfants sur le blé qu'ils ont vu dans les champs; sur le moulin; sur la farine que leur mère emploie à la maison.

1^{er} EXERCICE. — Le blé. — Montrer un épi de blé, demander le nom de cette plante, où elle pousse, à quoi elle sert. Faire observer que sa couleur change; l'épi est vert au printemps et jaune en été. — Demander si on a vu un champ de blé; à quel moment on coupe le blé; comment se nomme cette opération (moisson). — Faire examiner l'épi. — Dire ce qu'il faut faire pour retirer les grains des épis (le battre, soit avec une machine, soit avec le fléau).

2^e EXERCICE. — La farine. — Montrer de la farine et demander le nom de cette poudre blanche; faire dire d'où elle provient; comment on a pu l'obtenir. — Dire que la petite enveloppe jaune du blé n'est pas mélangée à la farine, elle a été mise de côté, c'est du son. — Demander si on a vu du son, et à quoi il sert.

3^e EXERCICE. — Le pain. — Demander avec quoi on fait le pain; qui le fait; si on a vu le boulanger au travail; comment il pétrit la pâte; où il fait cuire son pain. — Faire nommer les différentes formes qu'il donne au pain. — Demander aux enfants quels sont, parmi eux, ceux qui vont chercher le pain chez le boulanger; comment le boulanger s'y prend pour peser le pain et combien il le vend. — Recommander de ne pas gaspiller le pain.

Mots à écrire au tableau. — Le blé. — Le blé est une plante qui produit un petit grain jaune, il pousse dans les champs, on le coupe en été, cette opération s'appelle la moisson. Le blé sert à faire la farine.

La farine. — La farine est du blé écrasé, elle est blanche et sert à faire le pain. Le meunier écrase le blé dans son moulin, il obtient de la farine et du son.

Le pain. — Le pain est fait avec la farine, le boulanger pétrit la pâte et la fait cuire dans son four. On ne doit pas gaspiller le pain.

Exercice à préparer pour la semaine suivante. — Conseiller aux élèves d'observer la température ainsi que l'aspect du paysage, pendant la semaine qui précède la prochaine leçon.

II. HISTORIETTE : Le petit pain doré.

Marcel rentre de l'école, sac au dos, le bérêt sur l'oreille.

— Bonsoir, maman. J'ai faim.

Maman s'empresse d'apporter un petit pain d'un

sou, un joli petit pain doré qu'elle vient d'acheter tout exprès chez le boulanger d'en face.

— Et du chocolat, maman?

— Mon chéri, je n'en ai plus.

Marcel fait la moue, pose son pain sur la table, et s'en va boudier dans un coin.

— Comment, tu ne veux pas de ce petit pain?

— Je n'aime pas le pain sec, du tout, du tout!

— C'est fâcheux, mon pauvre enfant, car je n'ai pas autre chose à te donner.

La maman ouvre la fenêtre et appelle un petit voisin.

— As-tu goûté, Henri?

— Non, madame; je ne goûte plus, maintenant. Depuis que papa est à la guerre, maman n'a pas trop de pain pour tremper la soupe.

— Eh bien, mon ami, prends donc celui-ci, tu goûteras ce soir.

— Oh! madame, on dirait du gâteau... quel joli petit pain!... Je vais le partager avec mon frère et nous allons nous régaler. Je vous remercie bien.

La fenêtre refermée, la maman de Marcel s'approche de lui, mais elle n'a pas le temps de lui faire la leçon, car il se jette à son cou en disant:

— Je suis un gourmand, pardonne-moi!

III. DICTÉES

sur les principales difficultés de la lecture.

Programme de la semaine : Mots renfermant les sons ion, ien, ian (1).

I. Faire trouver, si possible, par les élèves, les mots suivants extraits, pour la plupart, des exercices d'observation et de l'historiette. — L'épi de blé, le chien du meunier, de la viande et du pain, la mie du mendiant, le boulanger Lucien, une commission utile, le moulin de Julien, le lien de la gerbe.

Questions sur la dictée. — Quels mots désignent des personnes? — Des animaux? — Des choses? — Peut-on voir toutes ces choses? — Quel mot désigne une plante? — Cette plante est-elle utile? — Quels mots désignent des aliments?

Applications orales ou écrites. — Citer ou écrire les mots qui renferment le son ion; le son ien; le son ian. — A quelle syllabe se trouve le son ion dans commission? — Écrire: mendiant, mendiante, mendier, mendicité; commission, commissionnaire; Lucien, Lucienne; Julien, Julienne.

II. Faire composer et écrire par les élèves des phrases simples avec les mots de la première dictée. — Marion coupe un épi de blé. — Le chien

(1) Ce programme de lecture est développé dans Lire, Écrire, Compter (Cours préparatoire), par Ad. SEIGNETTE.

du meunier est intelligent. — Je mange de la viande avec mon pain. — Réserve une niche de pain pour le mendiant. — Le boulanger Lucien allume son four. — Je fais une commission utile. — Le moulin de Julien est loin. — Le lien de la gerbe est solide.

Questions sur la dictée. — Que renferme un épi ? — Où vit le meunier ? — D'où provient la viande ? — Que veut dire le mot *réserve* ? — Remplacez le mot *niche* par un autre mot ayant le même sens. — Que fait-on cuire dans un four ? — Contraire de (moulin) est loin. — Contraire de (lien) solide.

Applications orales ou écrites. — Citer ou écrire les phrases qui renferment le son *ion*. — Celles qui renferment le son *ien*. — Celles qui renferment le son *ian*. — Combien y a-t-il de syllabes dans le mot *lien* ? — Ecrire : *lien, lier, délier*.

III. Le verbe à la 1^{re} personne du pluriel. — *Les petits glaneurs*. — Le soir, après la classe, mon frère et moi, nous allons nous promener dans les champs et nous glanons quelques épis derrière les moissonneurs. En rentrant à la maison, nous rapportons une petite gerbe et nous mangeons la soupe de bon appétit.

Le sens des mots. — Que font les glaneurs ? — Qui appelle-t-on moissonneurs ? — Qu'est-ce qu'une gerbe ? — A quelle époque fait-on la moisson ? — Pourquoi ces deux enfants mangent-ils bien la soupe en rentrant ?

Applications orales ou écrites. — Citer ou écrire les verbes de la dictée. — A quelle personne sont-ils ? — Comment voyez-vous qu'ils sont à la 1^{re} personne du pluriel ? — Mettre ces verbes à l'infinitif.

IV. ARITHMÉTIQUE

Programme de la semaine. — Les nombres 1 à 100 ; le gramme. Problèmes sur le mètre, le litre, le franc ; addition, soustraction, multiplication.

Exercices oraux. — (Les exercices de calcul mental sont extrêmement variables. Ceux que nous donnons doivent être considérés comme une indication générale.) — MATÉRIEL POUR LA LEÇON : une balance Roberval et des poids. — Le maître : Maintenant que nous connaissons les poids, nous allons examiner la balance. — Où avez-vous déjà vu cette balance ? — L'épicier s'en sert pour peser le sucre, le sel, le café... Le boulanger pour peser son pain. — Léon va aller chercher du sable et il va le peser. Comment s'y prendra-t-il ? — Qui a vu l'épicier peser du sel ? — Eh bien, Léon va faire de même : il placera d'abord un poids dans l'un des plateaux, et il mettra du sable dans l'autre. — Quel poids a-t-il mis dans le plateau ? — S'il a mis un poids de 1 kilogramme, il devra maintenant mettre assez de sable de l'autre côté pour faire un poids égal à 1 kilogramme. Quand l'aiguille qui se trouve au milieu de la balance sera sur zéro, il y aura assez de sable. — (Faire faire plusieurs pesées par les élèves).

Table de multiplication par 8 : Faire disposer par les élèves 8 groupes de chacun une pièce de

monnaie, 8 groupes de chacun 2 pièces, et ainsi de suite jusqu'à 8 groupes de chacun 10 pièces. — Répéter oralement cet exercice jusqu'à ce qu'il soit su. — (On peut distribuer des pièces de 0,05 en carton ou, à défaut, des cailloux.)

Exercices à faire au tableau. — (Nous conseillons de faire raisonner oralement ces exercices avant de les poser au tableau.) — On pèse un sac de farine avec un poids de 10 kilogrammes, 1 poids de 5 kilogrammes, et 2 poids de 2 kilogrammes ; combien pèse ce sac ? — Quelles opérations feriez-vous pour le savoir ? — Posez-les. — Combien manque-t-il de kilogrammes pour que ce sac pèse 20 kilogrammes ? — Quel est le prix de 8 mètres de soie si le mètre coûte 6 francs ? — Quel est le prix de 6 paires de poulets à 3 francs le poulet ? — Combien y a-t-il de poulets dans 6 paires ? — Posez la multiplication en indiquant le multiplicande et le multiplicateur.

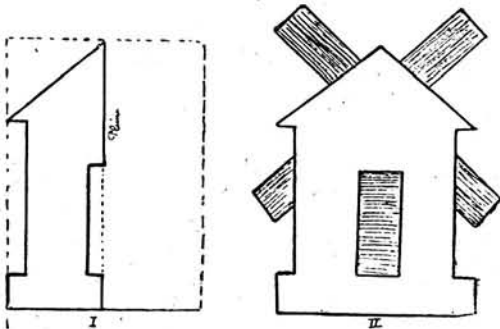
(Faire faire plusieurs exercices de ce genre.)
Ecrire combien il y a de kilogrammes de pain dans 8 fois 2 kilogrammes... jusqu'à 8 fois 10 kilogrammes. — Combien coûtent 8 litres de Champagne à 7 francs le litre ? — Combien il y a de bas dans 8 paires ?

(Le maître, s'il le juge à propos, pourra faire faire sur le cahier quelques-uns de ces exercices.)

V. TRAVAIL MANUEL : Le moulin.

Distribuer aux élèves une feuille de papier rose et une feuille de papier vert, à peu près de la grandeur d'une demi-feuille de cahier.

Avec la feuille de papier rose, pliée en deux, ils



découpent la figure I qui doit être reproduite au tableau.

Ce découpage ouvert donne la forme d'un moulin dont la porte est ouverte.

Avec la feuille de papier vert, ils découpent les ailes du moulin : deux bandes d'environ un centimètre et demi de large sur 0,12 de long.

Il ne reste plus qu'à poser les ailes derrière le moulin, puis à coller le tout sur une feuille de papier blanc, ou sur un cahier réservé aux petits travaux de découpage (fig. II).

MORALE

Programme de la semaine. — LA DIGNITÉ PERSONNELLE : 1^o Honte de l'ignorance. — 2^o Il faut toujours être vrai : franchise et mensonge.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Franchise et mensonge.

Philippe et André se rencontrent un matin sur la place du village, pendant les vacances.

→ Philippe. — Tiens, André ! Je suis content de te rencontrer ; tu passes de bonnes vacances ?

André. — Très bonnes ! Merci. Et toi ?

Philippe. — J'ai appris un nouveau jeu de

billes qui est très amusant; si tu veux je vais te l'apprendre.

André. — Je n'ai guère de temps...

Philippe. — Oh! ce sera vite fait. Tiens, j'ai assez de billes pour les deux, faisons une partie...

La partie s'engage. Au bout d'un instant :

André. — Ah! mon Dieu! J'ai oublié la commission de Mme Durand!

Philippe. — Quelle commission?

André. — Je m'étais chargé de porter à la boîte une lettre pressée...

Philippe. — Ta lettre pressée ne partira que demain, car le facteur a déjà fait la levée: Bah! tu diras que tu l'as mise à la boîte!

André. — Mais, si Mme Durand attend une réponse? Ne rien dire est mal: c'est une lâcheté et un mensonge...

Philippe. — Que tu es drôle, tant pis pour Mme Durand.

André. — Non, je ne veux pas être un menteur. Tant pis pour moi si je suis grondé, je l'aurais mérité, mais je vais avouer mon étourderie.

Conseils pour le maître. — Lire ce dialogue en ayant soin de s'arrêter aux mots qui pourraient ne pas être compris. Faire une seconde lecture en interrogeant les enfants pour s'assurer qu'ils comprennent le sens du dialogue.

Comparer la conduite des deux enfants: Philippe est joueur et menteur; André est étourdi, joueur, mais il est franc et préfère être puni que de mentir. Montrer les avantages de la franchise et les désagréments du mensonge.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Problème moral. — *Honte de l'ignorance.* — Lucie a dix-sept ans; elle demande une place d'apprentie chez une couturière; sa lettre est remplie de fautes d'orthographe, et Lucie est refusée. Une amie, à qui elle raconte sa décon-

venue, l'encourage à suivre les cours d'adultes, malgré son âge. Lucie a peur des moqueries de ses camarades plus jeunes, et hésite... A-t-elle raison?

Conseils pour le maître. — Dictée l'énoncé de ce problème à la leçon de morale. Ne pas le résoudre le jour même pour donner aux élèves le temps d'y réfléchir et de le discuter entre eux.

À la leçon suivante, interroger les élèves après avoir réfuté certaines objections et approuvé certaines autres. Le maître pourrait résumer comme suit sa manière de voir:

→ Lucie a de la chance d'avoir, malgré son âge, l'occasion de s'instruire encore en suivant des cours d'adultes, qui sont gratuits. Si elle devait payer des leçons particulières, elle pourrait objecter qu'elle n'a pas d'argent; mais elle ne dépensera rien en suivant ces cours et elle ne perdra pas de temps puisqu'ils ont lieu le soir. Sa camarade lui donne un excellent conseil. Pourquoi Lucie hésite-t-elle à le suivre? Elle a peur des moqueries. Mais elle les mérite un peu: si elle avait été bonne élève à l'école primaire, sa lettre aurait été correcte. Est-il bien sûr qu'on se moque de Lucie? Je ne le crois pas: la maîtresse qui fait ces cours a eu Lucie comme élève; elle est indulgente et saura, par quelques mots, empêcher les railleries. À la place de Lucie j'irais, dès aujourd'hui, voir mon ancienne institutrice; je lui exposerais ma situation et lui demanderais de m'inscrire pour suivre les cours d'adultes.

INSTRUCTION CIVIQUE

Programme de la semaine. — *Organisation de l'armée:* Comment est divisée l'armée de terre? (En 19 corps d'armée.) — Par qui est-elle dirigée? — Quelles sont les principales écoles qui préparent les jeunes gens à devenir officiers? — Quelles sont les principales classes de l'armée? — Quel est le grade de l'officier qui commande un régiment? (*Colonel.*) — Qu'est-ce qu'une brigade, une division et par qui sont-elles commandées? (*brigade:* réunion de deux ou plusieurs régiments, est commandée par un général de brigade; — *division:* réunion de deux brigades, est commandée par un général de division.) — Quels sont les principaux grades de l'armée? (commandants [chefs de bataillon ou chefs d'escadron], capitaines, lieutenants, sous-lieutenants, sous-officiers, caporaux ou brigadiers.) — Qu'est-ce que le conseil de guerre?

LANGUE FRANÇAISE

(Le sujet des textes choisis porte, pour les trois cours, sur l'ignorance et ses graves inconvénients.)

Grammaire. (Programme de la semaine pour les trois cours.) — Les dix parties du discours; les signes orthographiques.

COURS ÉLÉMENTAIRE

ORTHOGRAPHE, ELOCUTION, GRAMMAIRE, VOCABULAIRE.

I. Honte à l'ignorant! — Autrefois, l'ignorance était permise, puisque beaucoup de gens ne pouvaient pas aller à l'école. Aujourd'hui, ne savoir ni lire, ni écrire, ni compter, quand on a pu l'apprendre, c'est une honte et une sottise. L'ignorant est comme un aveugle: il a besoin d'être conduit; il est toujours sous la dépendance des autres.

POIGNET.

I. Elocution. — Pourquoi l'ignorance pouvait-elle être permise autrefois? — Que pense-t-on aujourd'hui des gens qui ne savent ni lire, ni écrire, ni compter? — Pourquoi peut-on dire que l'ignorant ressemble à un aveugle?

II. Grammaire et analyse. — 1° Écrire la première

phrase de la dictée et indiquer à quelle partie du discours appartient chaque mot: → *Autrefois:* adv.; *l':* art. déf.; *ignorance:* nom commun; *était:* verbe être; *permise:* adj. verbal; *puisque:* conj.; *beaucoup:* adv.; *de:* préposition; *gens:* nom commun; *ne pas:* adv.; *pouvaient:* verbe pouvoir; *aller:* verbe aller; *à:* préposition; *l':* art. défini; *école:* nom commun. — 3° Analyser les mots de cette phrase: *L'ignorant est comme un aveugle:* → *L':* mis pour *le*, art. défini, se rapporte à *ignorant*, masc. sing.; *ignorant:* nom commun, masc. sing., sujet de *est*; *est:* verbe être, mode ind., temps prés., 3° pers. du sing.; *comme:* conjonction; *un l'ignorant est à un aveugle (est):* sous-entendu; *un:* art. indéf., se rapporte à *aveugle*, masc. sing.; *aveugle:* nom commun, masc. sing., sujet de *est*, sous-entendu.

III. Vocabulaire. — 1° Quel est le sens du mot *aveugle*? → Privé de la vue. — 2° Citer un verbe et un nom dans lesquels on trouve le mot *aveugle*: → *Aveugler:* rendre aveugle; *aveuglement:* situation de celui qui est aveugle. — 3° Quel est le sens de l'ex-

pression à l'aveuglette? → Sans connaissance de cause, au hasard, à tâtons, à la façon des aveugles.

II. L'instruction est utile. — L'instruction est utile à tous, au travailleur des champs aussi bien qu'à l'ouvrier, au rentier aussi bien qu'à l'ouvrier, au commerçant aussi bien qu'au rentier. Elle nous rend plus habiles dans notre profession. Elle nous permet de tenir honorablement notre rang dans le monde et de jouir d'une plus grande indépendance.

CARRAU.

I. Elocution. — A qui l'instruction est-elle utile? — De quel avantage jouit l'ouvrier instruit? — Comment regarde-t-on ordinairement une personne instruite? — Pourquoi a-t-on de la considération pour elle?

II. Grammaire et analyse. — 1° Justifier l'orthographe de *habiles* dans la phrase: *Elle nous rend plus habiles dans notre profession*: → *Habiles*: adj. qualif., se rapporte à *nous*; se met au masculin pluriel. — 2° Conjuguer le verbe *permettre* aux temps simples du mode indic., 1^{re} pers. du sing. et du pluriel: → *Présent*: je permets, nous permettons; *imparfait*: je permettais, nous permettions; *passé simple*: je permis, nous permismes; *futur simple*: je permettrai, nous permettrons. — 3° Analyser cette phrase: *L'instruction est utile à tous*: → *L'*: mis pour *la*, art. déf., se rapporte à *instruction*, fém., sing.; *instruction*: nom commun, fém., sing.; *est*: verbe être, mode ind., fém., sing.; *à*: prépos., unit le complément *tous* au mot complété *utile*; *tous*: pron. indéf., masc. plur., complément de *utile*.

III. Vocabulaire. — 1° Qu'est-ce que c'est qu'un *rentier*? → C'est celui qui a des revenus annuels suffisants et qui peut en vivre? — 2° D'où les rentiers tirent-ils habituellement ces revenus? → De l'Etat, des compagnies, des particuliers. — 3° Quelle est la différence entre une *rente viagère* et une *rente perpétuelle*? → La *rente viagère* ne se paie que pendant la vie de celui qui la reçoit; la *rente perpétuelle* se paie encore aux héritiers de celui qui en profite quand il vient à mourir; elle ne s'éteint jamais.

III. L'instruction est précieuse. — L'instruction est bien plus précieuse que la richesse; on peut, en effet, perdre les trésors qu'on possède, tandis que personne ne peut nous voler ce que nous savons. Les enfants qui vont maintenant à l'école n'ont rien à payer. Tous ceux qui veulent s'instruire le peuvent; et les paresseux sont les seuls qui restent complètement ignorants.

BOYER.

I. Elocution. — Pourquoi l'instruction est-elle plus précieuse que la richesse? — L'instruction des enfants coûte-t-elle bien cher à leurs parents? — Quel nom peut-on donner à ceux qui, à l'heure actuelle, restent ignorants?

II. Grammaire et analyse. — 1° Ecrire les noms de la première phrase de la dictée: → *Instruction*, *richesse*, *trésors*. — 2° Justifier l'orthographe de *ignorants* (le dernier mot du texte): → *Ignorants*: adj. qualif., se met au masc. plur. comme le nom *paresseux* auquel il se rapporte. — 3° Conjuguer le verbe *savoir* aux temps simples du mode subj., 1^{re} pers. du sing.: → *Présent*: il faut que je sache; *imparfait*: il fallait que je susse. — 4° Analyser les mots soulignés dans la phrase: *Personne ne peut nous voler ce que nous savons*: → *Nous*: pron. pers., mis pour *à nous*, 1^{re} pers. du plur., compl. ind. de *voler*; *voler*: verbe *voler*, 1^{er} groupe, forme active, sens trans., présent de l'infinitif, compl. dir. de *peut*; *nous*: pron. pers., 1^{re} pers. du plur., sujet de *savons*; *savons*: verbe *savoir*, 3^e groupe, forme active, sens intransitif, mode indic., temps prés., 1^{re} pers. du plur.

III. Vocabulaire. — 1° Qu'est-ce que c'est qu'un *trésor*? → C'est un amas d'or, d'argent, d'objets précieux. — 2° Quel est, au figuré, le sens de ce mot? → Le mot *trésor* désigne tout ce qui est considéré comme ayant un grand prix, comme pouvant être très utile; c'est en ce sens que l'on dit: *le travail est un trésor*.

IV. Récapitulation des idées exprimées dans les dictées précédentes. — Autrefois, les gens ne pouvaient pas s'instruire, car il y avait peu d'écoles. Les ignorants étaient nombreux; ils se laissaient conduire par les gens instruits. Puisque tous les enfants peuvent maintenant aller à l'école sans payer, c'est pour eux un devoir de s'instruire. L'instruction est utile à tous; c'est un bien précieux que personne ne peut nous dérober.

COMPOSITION FRANÇAISE

I. Phrases à compléter. — Compléter les phrases suivantes, en donnant une explication, commençant par *parce que*:

1° L'ignorance n'est plus permise, ... *parce que les écoles sont ouvertes gratuitement à tous*.

2° L'ignorant ressemble à un aveugle, ... *parce qu'il a besoin d'être conduit*.

3° L'instruction est utile au travailleur, ... *parce qu'elle le rend plus habile dans sa profession*.

4° L'instruction est un bien précieux, ... *parce que nous sommes sûrs de la posséder toujours*.

5° Le paresseux reste ignorant, ... *parce qu'il ne cherche pas à s'instruire*.

II. Récit à lire et à reproduire de vive voix ou par écrit, à l'aide du questionnaire. — Un petit service rendu. — Le petit Georges a bientôt huit ans. Il sait assez bien lire et écrire. Jeudi dernier, il entendit une voisine, la mère Victorine, qui l'appela; il s'approcha: « Mon petit ami, lui dit-elle, veux-tu m'écrire cette lettre, que le facteur vient de me remettre? — Volontiers », dit le petit garçon. Et tout de suite il fit à haute voix la lecture de la lettre. Cette lettre provenait d'un soldat, du plus jeune fils de la mère Victorine. Il donnait à sa mère de bonnes nouvelles. Très heureuse, la bonne femme remercia le petit garçon et l'embrassa. Georges était tout content et tout fier d'avoir pu, par son savoir, rendre service à la mère Victorine.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quel âge a le petit Georges? — 2. Sait-il déjà quelque chose? — 3. Par qui fut-il appelé jeudi? — 4. Que lui demanda la mère Victorine? — 5. Que répondit Georges? — 6. Que fit-il? — 7. Qui avait écrit la lettre? — 8. Quelles nouvelles contenait-elle? — 9. Que fit la mère Victorine? — 10. Pourquoi Georges était-il tout heureux et tout fier?

III. Rédaction. — Si une femme âgée vous priait de répondre à son fils, soldat, comment vous y prendriez-vous pour écrire cette lettre?

PRÉPARATION ORALE. — 1. Prier la bonne femme de bien expliquer ce qu'elle veut dire. — 2. Noter sur une feuille de papier les désirs de la mère. — 3. Etablir un projet de lettre. — 4. Relire ce projet à la mère. — 5. Le modifier, si elle le désire. — 6. Le recopier proprement. — 7. Placer la lettre dans une enveloppe. — 8. Etablir l'adresse comme le militaire l'a lui-même indiquée. — 9. Ecrire le numéro du secteur postal soigneusement, lisiblement.

DÉVELOPPEMENT. — 1. Je commencerais par prier la mère de bien me dire ce qu'elle veut écrire à son fils.

2. Je noterais sur une feuille de papier tous les points dont elle me parlerait.

3. Je ferais ensuite un brouillon.

4. Je lirais ce brouillon à la mère.

5. Je corrigerais tout ce qu'elle désirerait.

6. Je recopierais ma lettre sur une feuille de papier bien propre.

7. Je plierais ma lettre, et je la mettrais dans une enveloppe.

8. J'écrirais soigneusement l'adresse sur l'enveloppe.

9. Je m'attacherais à écrire lisiblement le numéro du secteur postal, afin que ma lettre arrive sûrement.

RÉCITATION : Le petit sot.

Je ne veux pas apprendre à lire,
Disait Alfred d'un air boudeur¹ ;
C'est trop ennuyeux² de s'instruire ;
Instruisez ma petite sœur.

Allons, mon fouet, claque avec rage³ !
Au galop, mon petit cheval !
Vivent la joie et le tapage !
Moi, je veux être général !

Qu'arriva-t-il ? Je vais le dire :
La petite sœur sut bientôt
Dans tous les livres fort bien lire.
Alfred ne fut qu'un petit sot⁴ !

COQUARD.

EXPLICATIONS. — I. Les idées. — *Quelle est l'idée principale développée dans le morceau ?* — Le petit Alfred, dont parle l'auteur, ne veut rien faire de sérieux ; son fouet, son petit cheval, voilà tout ce qui lui plaît ; il ne veut rien apprendre ; aussi Alfred resta un petit sot, tandis que sa petite sœur eut bientôt appris à lire.

II. Les mots et les expressions. — *D'un air boudeur* : en témoignant de la mauvaise humeur. — *Ennuyeux* : qui cause de l'ennui, du chagrin, de la contrariété. — *Claque avec rage* : faire entendre un bruit sec, violent, comme celui que peut produire une personne qui est fort irritée. — *Un petit sot* : un être sans jugement, dénué de bon sens et de connaissances.

COURS MOYEN

ORTHOGRAPHE, VOCABULAIRE, GRAMMAIRE

I. Les dangers de l'ignorance. — Ceux qui veulent que le paysan ne sache ni lire, ni écrire se sont fait, sans doute, un *patrimoine*¹ de son ignorance, et leurs motifs ne sont pas difficiles à apprécier. Mais ils ne savent pas que, lorsqu'on fait de l'homme une *bête fauve*², l'on s'expose à le voir à chaque instant se transformer en *bête féroce*³. Sans lumières, point de morale. Mais à qui importe-t-il de les répandre, si ce n'est au riche. La *sauvegarde*⁴ de ses *jouissances*⁵ n'est-ce pas la morale du peuple ? Par l'influence des lois, par celle d'une bonne administration, efforcez-vous donc de répandre en tous lieux les nobles fruits de la science.

MIRABEAU.

I. Les mots. — *Patrimoine* : bien, que l'on tient de son père ou de sa mère, source de revenus. — *Bête fauve, bête féroce* : la bête fauve, c'est celle qui est simplement sauvage, non civilisée ; elle devient féroce, c'est-à-dire cruelle, méchante. — *Sauvegarde* : formé de *garde* et de *sauf*, ce nom a le sens de *garantie*. — *Jouissances* : plaisirs, satisfactions matérielles ; ce mot a, dans le texte, pris un sens plutôt défavorable.

II. Les idées. — *Quelle idée l'auteur, le célèbre orateur de la Constituante, Mirabeau, s'attache-t-il à développer ?* — Sans lumières, pas de morale ; sans la morale du peuple, pas de garanties pour ceux qui possèdent. Conclusion : ceux qui possèdent sont intéressés à faire l'instruction du peuple.

III. Grammaire. — 1° Copier la première phrase du texte en remplaçant le pronom *ceux* par *celui* : Celui qui veut que le paysan ne sache ni lire ni écrire s'est fait, sans doute, un patrimoine de son ignorance, et ses motifs ne sont pas difficiles à apprécier. — 2° Justifier l'orthographe du participe

passé *fait* (se sont *fait*) dans la première phrase : *Fait* est le participe passé d'un verbe pronominal ; il reste invariable parce que le complément direct, *patrimoine*, est placé après le verbe.

IV. Analyse. — Analyser cette phrase : *Leurs motifs ne sont pas difficiles à apprécier*. — *Leurs* : adj. poss., se rapporte à *motifs*, masc. plur. ; *motifs* : nom commun, masc. plur., sujet de *sont* ; *ne pas* : adv. de négation, modifié *sont* ; *sont* : verbe être, mode ind., temps prés., 3^e pers. du plur. ; *difficiles* : adj. qual., attribut de *motifs*, masc. plur. ; à : préposition, unit le complément *apprécier* au mot complété *difficiles* ; *apprécier* : verbe *apprécier*, 1^{er} gr., forme active, sens intrans., mode inf., temps prés., compl. de *difficiles*.

V. Vocabulaire. — 1° Quel élément trouve-t-on dans le nom *administration* ? — C'est *ministre* ; ce mot équivaut à *serviteur*, et désigne celui qui est chargé d'un office, de l'exécution de quelque chose. — 2° Citer quelques mots dans lesquels on trouve le même élément : — *Noms* : *ministère*, *administrateur* ; *adjectifs* : *ministériel*, *ministral*, *administratif* ; *verbe* : *administrer*.

II. La lutte des Russes contre l'ignorance. — Le peuple russe supporte le poids de la guerre avec une admirable patience. Il comprend tout ce que l'*intempérance*¹ et l'*ignorance* lui font perdre de forces, et il demande à s'instruire. Dans les villages, où il a fallu ouvrir des écoles du soir pour *adultes*², il est *touchant*³ de voir le zèle des femmes de mobilisés apprenant l'alphabet, afin de pouvoir, le plus tôt possible, écrire à leurs maris et lire leurs lettres. Dans les bibliothèques municipales, on se *dispute*⁴ les histoires de Russie. Les salles de lectures populaires sont *toutes pleines* ; et, le journal, chose incroyable en Russie, a pénétré jusqu'au fond des campagnes. (*Bulletin des Armées de la République française.*)

I. Les mots. — *Intempérance* : vice opposé à la sobriété ; amour immodéré du vin et des spiritueux. — *Adultes* : se dit des jeunes garçons et des jeunes filles parvenus à l'adolescence ; pour les garçons, c'est vers quinze ans, et, pour les jeunes filles, vers treize ans. — *Touchant* : qui produit l'émotion, qui attendrit. — *Se disputer une histoire de Russie* : avoir une discussion au sujet de la possession d'un livre.

II. Les idées. — *Quelle est l'idée principale développée dans le morceau ?* — Depuis le commencement de la guerre, le peuple russe fait tous ses efforts pour s'instruire ; les femmes elles-mêmes tâchent d'apprendre à lire et à écrire afin de correspondre avec leurs maris.

III. Grammaire. — 1° Justifier l'orthographe de *font* dans la seconde phrase : *Font* a pour sujets *intempérance* et *ignorance* ; il se met donc au pluriel. — 2° Justifier l'orthographe de *toutes pleines* dans l'expression : *les salles de lectures populaires sont toutes pleines* : — *Pleines* : adj. qualif., se rapporte à *salles* et se met au fem. plur. ; quant à *toutes*, on peut le considérer comme un adj. indéf. ou un adjectif ; dans le premier cas, il se rapporte à *salles* et se met au fem. plur. ; dans le second cas, c'est par raison d'euphonie qu'il se met au fem. plur., comme l'adj. *pleines* lui-même.

IV. Analyse. — Nombre et nature des propositions contenues dans cette phrase : *Il comprend tout ce que l'intempérance et l'ignorance lui font perdre de forces, et il demande à s'instruire*. — Trois propositions : 1° Principale : *Il comprend tout ce* ; 2° subordonnée, complétant le sens de la principale : *que l'intempérance et l'ignorance lui font perdre de forces* ; 3° principale, unie à la première par la conjonction *et* ; il demande à s'instruire.

V. Vocabulaire. — 1° Quel élément trouve-t-on dans l'adjectif *incroyable* ? — C'est *croire*, qui exprime l'idée de croire ; avec le préfixe *in* et le suffixe *able* ; *incroyable* signifie qui n'est pas susceptible d'être crue. — 2° Citer quelques mots dans lesquels on trouve le même élément : — *Noms* : *croissance*, *créance*, *crédulité*. — *Adjectifs* : *croissant*, *crédule*. — *Verbes* : *créditer*, *discréditer*.

III. L'idée des cours d'adultes. (C. E. P., 1915.) — Nous avons observé que l'instruction ne devait

pas abandonner les individus au moment où ils sortent de l'école; qu'elle devait embrasser tous les âges; qu'il n'y en avait aucun où il ne fût utile et possible d'apprendre, et que cette instruction, est d'autant plus nécessaire, que celle de l'enfance a été resserrée dans des bornes plus étroites. C'est là même une des causes principales de l'ignorance où les classes pauvres de la société sont aujourd'hui plongées; la possibilité de recevoir une première instruction leur manquerait encore moins que celle d'en conserver les avantages. Nous voyons dans les cours d'adultes un excellent moyen de donner aux jeunes gens celles des connaissances nécessaires qui n'ont pu faire partie de leur première éducation.

CONDORCET, Éducation populaire.

Questions. — 1. Quel est, d'une façon précise, le sujet du morceau? — L'idée des cours d'adultes remonte à la Révolution; et Condorcet, qui s'est beaucoup occupé d'éducation populaire, a écrit, il y a plus d'un siècle, des choses très intéressantes, que ne désavoueraient pas nos éducateurs modernes. La page que nous donnons en est la preuve. — 2. Expliquer le sens de cette expression: l'éducation devrait embrasser tous les âges: — L'éducation est nécessaire à l'enfant, à l'adulte, à l'âge mûr et même au vieillard; elle diffère bien entendu, d'objet et de méthodes. Embrasser est une expression figurée qu'on peut remplacer par saisir par la pensée, contenir. — 3. Justifier l'orthographe des deux participes passés, resserrée, plongées: — Tous les deux sont employés avec l'auxiliaire être et s'accordent avec le sujet du verbe; resserrée s'accorde avec celle, mis pour instruction, fém. sing.; et plongées avec classes, fém. plur. — 4. Nombre et nature des propositions contenues dans la dernière phrase: — Deux propositions: 1° Principale: Nous voyons dans les cours d'adultes, un excellent moyen de donner aux jeunes gens celles des connaissances nécessaires; 2° subordonnée, complétant le sens de la principale, et, en particulier du pronom celles: qui n'ont pu faire partie de leur première éducation. — 5. Nature et fonctions des mots donner, celles, qui, éducation, soulignés dans la dernière phrase: — Donner: verbe donner, sens transitif, forme active, compl. déterm. de moyen; celles, pron. dém. mis pour connaissances, compl. dir. de donner; qui: pron. relatif, mis pour celles, sujet de ont pu; éducation, nom commun, compl. ind. de faire partie.

COMPOSITION FRANÇAISE

I. Construction de phrases. — A chacune des six propositions suivantes, ajouter une proposition réunie à la précédente par la conjonction car:

1. L'homme instruit est incapable de faire le mal, ... car il comprend ses devoirs.
2. Répandons l'instruction dans les milieux populaires, ... car elle est une sauvegarde de la paix sociale.
3. Le peuple russe cherche à s'instruire, ... car il connaît les inconvénients de l'ignorance.
4. Les femmes russes apprennent à écrire, ... car elles veulent pouvoir correspondre avec leurs maris.
5. Les élèves sortis des écoles primaires doivent fréquenter les cours d'adultes, ... car ils ont encore beaucoup de choses à apprendre.
6. Grâce au cours d'adultes, je conserve mes petites connaissances acquises, ... car on me les fait revoir.

II. Rédaction. — Un enfant de treize ans, employé dans une épicerie, apporte chez vos parents un panier de marchandises, avec la note. — Votre mère vérifie la note, trouve une erreur et la signale au commissionnaire. — Celui-ci, embarrassé, répond: « C'est que je ne sais pas beaucoup lire. » — Que pensez-vous de cette réflexion? — Que feriez-vous si vous étiez à la place de l'enfant?

→ DÉVELOPPEMENT. — 1° J'éprouverais une véritable honte à ne pas savoir lire, écrire, compter d'une façon suffisante.

2° Je prendrais bien vite une résolution énergique, celle d'apprendre à lire, à écrire et à compter dans le plus bref délai possible.

3° Pour y arriver, je travaillerais seul, avec des livres et des cahiers, que je réussisrais bien à me procurer.

4° J'aurais recours aux bons services de mes camarades, et au besoin de mes patrons: ceux-ci comprendraient bien que, dans leur propre intérêt, ils doivent me venir en aide.

5° A tout prix, je voudrais atteindre au niveau de ceux qui travaillent avec moi; et je tiendrais à ne plus être forcé de faire un aveu déshonorant.

6° Avec de l'énergie et de la persévérance, j'arriverais certainement à de bons résultats.

III. Rédaction. — Quelles mesures prendrez-vous quand vous aurez quitté l'école, pour conserver les connaissances par vous acquises et pour augmenter votre instruction?

→ DÉVELOPPEMENT. — 1° Je reverrai, toutes les fois que je le pourrai, mes cahiers et mes livres d'école. Que de choses j'ai apprises sans les bien comprendre! De sérieuses révisions m'ouvriront des clartés nouvelles.

2° Je m'attacherai à bien faire tout ce que je ferai: lettres, notes, etc.; c'est en forgeant qu'on devient forgeron.

3° J'écouterai soigneusement les observations qu'on pourra m'adresser sur mon travail, et j'en ferai mon profit.

4° De temps en temps, après avoir pris l'avis d'une personne éclairée, j'achèterai un livre nouveau, et je le lirai attentivement.

5° Et enfin, je suivrai les cours d'adultes, les conférences populaires, et j'en tirerai certainement quelque chose d'utile.

Autres sujets que les élèves pourront développer sans aide. — 1° « Je sais lire et écrire, » vous disait un enfant moins âgé que vous. « Pourquoi me force-t-on à aller encore à l'école? » — Quel lui répondrez-vous?

2° Un de vos parents vous a dit: « L'homme à qui tu dois le plus de respect et d'amour après tes parents, c'est ton maître. » — Pensez-vous que cela soit exact? — Pourquoi?

COURS SUPÉRIEUR

I. ORTHOGRAPHE. — Influence de l'école sur la famille. (B. E. P. S.) — J'ai vu des enfants de vigneron, des enfants de terrassiers, des enfants de jardiniers, des enfants de bûcherons, je les ai vus revenant de l'école chez leurs parents incultes, avec leur petit bagage de savoir. Qui en profite le plus? Les parents. Le fils écrit pour le père les journées de travail, pour la mère les comptes du ménage; il leur apprend ce qu'il a retenu. Avec les filles, rentrent le soir à la maison deux vertus de famille souvent méconnues chez les gens de campagne: la politesse et la propreté.

Je ne peux jamais voir sans émotion les véritables métamorphoses qui se sont opérées et qui s'opèrent chaque jour dans notre village, sous l'influence de l'école. Filles et fils font entrersous le toit de leurs parents ignorants le plus salubre des plaisirs, le plus doux accompagnement des veillées d'hiver, la lecture à haute voix. J'ai assisté, moi, à plus d'une de ces humbles et touchantes scènes; j'ai vu les pauvres parents

groupés autour du petit lecteur; j'ai vu la physiologie rayonnante des mères, les yeux émerveillés des pères; je les ai suivis, entrant sur ses pas dans le monde de l'histoire et de la science, dans la vie des grands hommes, dans la vie des belles choses.

Où y a-t-il une plus douce image de la vie intérieure? N'est-ce pas le lien de la famille resserré par l'éducation.

LEGOUVÉ.

Questions. — 1. Quelle est l'idée générale exprimée dans le morceau? — C'est que l'école n'exerce pas seulement une heureuse influence sur les enfants qui en suivent les cours; elle profite également aux familles, qui, par l'intermédiaire des enfants, entrent dans le monde de l'histoire, de la science, et apprennent à connaître de belles choses. — 2. Expliquer la pensée contenue dans cette phrase: *Avec les filles, rentrent le soir, à la maison, deux vertus de famille souvent méconnues chez les gens de campagne: la politesse et la propreté*. — A la campagne, dans beaucoup de maisons, on ne se préoccupe pas beaucoup d'être poli et propre; on se laisse aller volontiers sous ces deux rapports. Mais les jeunes filles qui vont à l'école y prennent l'habitude de ces deux vertus. Et, à leur retour, le soir, à la maison, elles les inspirent à leurs parents, à leurs sœurs, à leurs frères, à tous ceux avec qui elles sont appelées à vivre. — 3. Justifier l'orthographe du participe passé opérées, qui se trouve dans le texte: — *Opérées* est le participe passé du verbe pronominal *s'opérer*, et l'auxiliaire *être* est employé pour l'auxiliaire *avoir*; le participe *opérées* s'accorde avec le compl. dir., se: mis pour *métamorphoses*, placé avant le verbe, et il se met au féminin pluriel. — 4. Nombre et nature des propositions contenues dans cette phrase: *Le fils pour le père... ce qu'il a retenu*: — Trois propositions: 2° Indépendante: *Le fils écrit pour le père les journées de travail, pour la mère les comptes du ménage*; 2° principale: *il leur apprend ce*; 3° subordonnée, complétant le sens de *ce*: *qu'il a retenu*. — 5. Analyser les mots soulignés dans la phrase: *il leur apprend ce qu'il a retenu*: — *Leur*: pron. pers., mis pour *à eux*, 3° pers. du masc. plur., compl. ind. de *apprend*; *ce*: pron. dém., neutre sing., compl. dir. de *apprend*; *qu'*: remplace *que*, pron. relatif, mis pour *ce*, neutre sing., compl. dir. de *a retenu*; *il*: pron. pers., mis pour *le fils*, 3° pers. du masc. sing., sujet de *a retenu*; *a retenu*, verbe *retenir*, 3° groupe, forme active, sens transitif, mode ind., temps passé composé, 3° pers. du sing.

II. COMPOSITION FRANÇAISE. — Vous exposerez ce que vous savez sur les inconvénients de l'ignorance. — Vous prouverez que l'instruction est d'une très grande importance. — Vous tirerez la conclusion morale de tout ce que vous aurez dit.

→ INDICATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT. — 1. Les inconvénients de l'ignorance. — Ils sont si multiples qu'on ne saurait les énumérer. — L'ignorant croit tout ce qu'on lui dit, se laisse tromper, tombe dans tous les pièges et ne sait se défendre. — Exemples: 1° Ce paysan ignorant ne connaît pas les engrais; il ne sait pas les employer; et, malgré son travail assidu, il n'obtient que des récoltes médiocres. — 2° Pendant l'orage, certains gens se réfugient sous les grands arbres, au risque d'être foudroyés. — 3° Une épidémie de fièvre typhoïde se déclare dans une ville. Ceux qui savent se rendre compte prennent des précautions pour éviter la maladie, et ils y réussissent. Les autres sont victimes de l'épidémie. — 4° Un ignorant se promène à la campagne; il ramasse des champignons qu'il croit bons et il a tort de les manger: il devient très malade, et il n'échappe que difficilement à la mort: son ignorance avait mis sa vie en danger.

2. Importance de l'instruction. — Il faut donc profiter de toutes les occasions que nous avons de nous instruire. Chaque chose que nous apprenons est une arme que nous acquérons, une arme précieuse qui nous sera d'un grand secours dans la lutte pour la vie. L'homme le moins exposé au danger est celui qui sait le plus.

3. Conclusion. — Instruisons-nous, afin d'écartier de nous le malheur, toutes les fois que cela est possible. Instruisons-nous autant que nous le pouvons, afin d'être utiles à nos parents, à nos amis, et de pouvoir leur rendre les services qu'ils réclament de notre obligeance. Puisse nous n'avoir jamais à dire avec douleur, en présence de quelque catastrophe, que nous aurions pu, avec un peu plus de science, éviter parfaitement: Ah! si j'avais su!

ARITHMÉTIQUE

(Les questions d'arithmétique et de géométrie se rapportent cette semaine aux machines.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

Programme de la semaine. — *Système métrique*. — Les mesures de poids effectives: avec quoi pèse-t-on? Les poids. — Les monnaies: le franc, ses multiples et ses sous-multiples: comment on écrit et comment on lit les nombres exprimant les sommes d'argent.

1^{re} et 2^e ANNÉES. — 1^o Exercices oraux ou écrits. — Quelle est l'unité des mesures de poids? → Le kilogramme. — Quelle est la plus petite des mesures effectives de poids? → Le milligramme. — Avec l'aide de quels instruments se sert-on des poids? → Les balances. — Sur quelle balance place-t-on le plus gros des poids? → Sur la balance bascule. — Quel est le plus gros des poids? → Le demi-quintal qui vaut 50 kg. — Quelle forme les poids les plus petits ont-ils? → D'une lamelle. — Quelle machine a servi à les fabriquer? → Le laminoir. — Ne pourriez-vous pas, pour les petites pesées, vous servir d'autres choses que des poids? → Des pièces de monnaie. — A l'aide de quelle machine fabrique-t-on les pièces de monnaie? → A l'aide de l'emporte-pièce. — Comment pensez-vous que l'on donne à la pièce son dessin? → En la ser-

rant très fort (elle est de métal relativement mou) contre le dessin en creux (coin ou matrice) taillé dans un bloc d'acier.

Ecrire en chiffres, en prenant le franc pour unité: 5 centimes: → 0 fr. 05; — 50 centimes? → 0 fr. 50; — 95 centimes? → 0 fr. 95. — En comparant au franc le décime et le centime, comment pourriez-vous les appeler? → Le dixième; le centième. — Combien faudrait-il de poids de un demi-quintal pour peser un camion automobile de 4 500 kg.? → 30 poids.

2^o Problèmes sur les leçons de la semaine. — 1. Une locomobile consomme par heure 20 kg. de charbon. Quelle est la dépense pour une journée de 10 heures à raison de 90 francs la tonne de charbon?

→ (Consommation de charbon en 10 heures, à raison de 20 kg. par heure:) $20 \times 10 = 200$ kg.

(Conversion: La tonne étant équivalente à 1 000 kg., 200 kg. valent:) $200 : 1\ 000 = 0$ tonne 2.

(Prix de 0 t. 2 de charbon à raison de 90 fr. la tonne:) $90 \times 0,2 = 18$ francs.

2. Un distributeur automatique de timbres-poste à 0 fr. 10 a reçu en une journée 250 gr. de monnaie. Combien de timbres a-t-il distribués ?

→ (Une pièce de 0 fr. 10 pèse 10 gr. ; autant de fois 10 gr. sont contenus dans 250 gr., autant de pièces de 0 fr. 10 ont été versées dans le distributeur, soit.) $250 : 10 = 25$ pièces.

(Il y a eu évidemment autant de timbres à 0 fr. 10 distribués que de pièces de 0 fr. 10 versées, soit.) 25 timbres.

3° Problèmes de révision. — A. Donner des problèmes précédemment faits en ne changeant que les nombres dans les énoncés.

B. 1. La roue arrière de ma bicyclette mesurant 2 m. 25 de tour, quel chemin, évalué en km. aurai-je parcouru après 800 tours de roue.

→ (Nombre de mètres parcourus après 800 tours de roue, de chacun 2 m. 25.)

$$2,25 \times 800 = 1800 \text{ m.}$$

{Conversion : 1 km. valant 1 000 m., 1 800 m. seront équivalents à :} $1800 : 1000 = 1 \text{ km. } 8.$

2. Une couturière travaillant pour l'armée, confectionne des pantalons pour soldats pour lesquels elle reçoit 2 fr. 50 par unité. Quel gain supplémentaire réalise-t-elle par journée en se servant d'une machine à coudre, sachant qu'à l'aide de sa machine elle fait 3 pantalons par jour, et que, sans machine, elle fait 1 pantalon en 3 jours ?

→ (Gain quotidien réalisé par la couturière se servant de la machine et confectionnant 2 pantalons pour chacun desquels elle reçoit 2 fr. 50.)

$$2,50 \times 2 = 5 \text{ francs.}$$

(Gain quotidien réalisé par la couturière ne se servant pas de la machine, et mettant 2 journées pour confectionner un pantalon pour lequel elle reçoit 2 fr. 50.) $2,5 : 2 = 1 \text{ fr. } 25.$

(Gain supplémentaire réalisé par la couturière en une journée, quand elle use de sa machine, sachant que dans ce cas elle gagne 5 fr., et que dans le cas contraire, elle gagne 1 fr. 25.)

$$5 - 1,25 = 3 \text{ fr. } 75.$$

2° ANNÉE. — 1° Exercices oraux ou écrits ; problèmes sur la leçon (Voir 1° année).

2° Problèmes divers sur tout le cours de 1° année. — 1. Problème à faire oralement. — Quelle est la recette journalière d'un tramway qui effectue par journée 10 fois un trajet aller et retour, sachant que par voyage simple il fait une recette moyenne de 5 francs ? → 160 francs.

Nombre et nature des opérations mentalement effectuées ? → Deux opérations : 1° une multiplication ($10 \times 2 = 20$ voyages) ; 2° une multiplication ($5 \times 20 = 100 \text{ fr.}$).

2. Application écrite du problème précédent. — Quelle est la recette journalière d'un tramway qui effectue par journée 8 fois un trajet aller et retour, sachant que par voyage simple il fait une recette moyenne de 4 fr. 50 ?

I. — ANALYSE.

Recette journalière du tramway :

$$4,50 \times \frac{\text{Nombre de voyages simples}}{\text{Nombre de voy. all. et ret.} \times 2}$$

II. — SOLUTION.

→ (Nombre de voyages simples effectués par le tramway, qui fait par journée 8 fois le voyage aller et retour.) $8 \times 2 = 16$ voyages.

(Recette journalière du tramway qui effectue 16 voyages, à raison de 4 fr. 50 en moyenne par voyage.) $4,5 \times 16 = 72 \text{ francs.}$

III. — EXAMEN DE LA RÉPONSE.

Elle n'a rien d'impossible à première vue, mais si un élève a obtenu 36 fr., par exemple, faire trouver pourquoi cette réponse est absurde.

Question. — Si, dans l'énoncé du problème précédent, au lieu de vous indiquer la recette moyenne par voyage, on vous disait que par voyage, le tramway transporte en moyenne 30 voyageurs payant chacun 0 fr. 15, combien d'opérations et lesquelles feriez-vous en plus ? → Une seule opération : une multiplication.

3. Application de la question précédente. — Quelle est la recette journalière d'un tramway qui effectue par journée 8 fois un trajet aller et retour, sachant que par voyage simple il transporte en moyenne 30 voyageurs payant chacun 0 fr. 15 ?

→ (Même début de solution qu'au problème 2 ; faire en plus l'opération suivante pour déterminer la recette réalisée par voyage simple.)

(Recette réalisée pendant 1 voyage simple, sachant que l'on transporte 30 voyageurs payant chacun 0 fr. 15.) $0,15 \times 30 = 4 \text{ fr. } 50.$

(Recette journalière, comme au problème 2.) 72 francs.

COURS MOYEN

Programme de la semaine. — Géométrie. — Les polygones : polygone régulier inscrit, circonscrit ; centro et apothème, d'un polygone régulier. — La circonférence : qu'est-ce que la circonférence ? Un rayon ? Un diamètre ? Un arc ? Une corde ? Une tangente ? Une sécante ? — Longueur de la circonférence ; rapport de la circonférence à son diamètre ; longueur de la circonférence quand on connaît le rayon. — L'arc et la mesure des angles : comment mesure-t-on un angle ? Un angle au centre ? Qu'appelle-t-on degrés ? Mesure d'un angle au centre. Un angle inscrit ? Mesure d'un angle inscrit. — Les surfaces : surface d'un polygone, d'un carré, du rectangle, du parallélogramme.

1° ANNÉE. — 1° Exercices oraux ou écrits. — Comment sont dites, dans une roue de bicyclette, les deux circonférences représentées par la jante et le pneumatique ? → Circonférences concentriques. — Comment nomme-t-on les angles formés par les rayons aboutissant au moyeu ? → Angles au centre. — Quel nom donne-t-on aux fractions de circonférence comprises entre 2 rayons ? → Arcs. — Quelle est la plus grande des cordes d'une circonférence ? → Le diamètre. — Quel est le plus grand des angles inscrits ? → L'angle droit. — Quel nom donnez-vous à la partie pleine d'une roue de locomotive ? → Segment. — Comment se nomme la ligne droite qui limite ce segment ? → Corde. — Montrez par analogie la signification du mot sécante ? → La sécante coupe comme coupe le sécateur. — Quand, pour le déplacer, on pousse un bloc de pierre sur un rouleau de bois, quelle est la position de la pierre par rapport au rouleau ? → Tangente. — Quel est le tour d'une roue d'automobile mesurant 0 m. 30 de rayon ? → 1 m. 90 environ.

2° Problèmes sur les leçons de la semaine. — 1. La chaîne d'une grue à vapeur fait faire, chaque fois qu'elle élève son crochet, 6 tours à la poulie qui la soutient. De combien le crochet de la chaîne s'élève-t-il, le rayon de la poulie étant égal à 0 m. 15.

→ (Diamètre de la poulie qui mesure 0 m. 15 de rayon, le diamètre égalant 2 rayons :)
 $0,15 \times 2 = 0 \text{ m. } 30.$

(Longueur de la circonférence de la poulie, le rapport de la circonférence au diamètre étant 3,14, et le diamètre étant égal à 0 m. 30 :)
 $0,30 \times 3,14 = 0 \text{ m. } 942.$

(Hauteur à laquelle s'élève le crochet, la chaîne qui le soutient faisant faire pour l'élever 6 tours de poulie de chacun 0 m. 942 :)
 $0,942 \times 6 = 5 \text{ m. } 682.$

2. Quelle est, en m², la surface tissée par un métier qui tisse 12 dam. d'étoffe mesurant 1 m. 40 de largeur.

→ (Conversion :) 12 dam. = 120 m.

(La surface tissée est celle d'un rectangle mesurant 120 m. de longueur et 1 m. 40 de largeur, soit :) $1 \text{ m}^2 \times 120 \times 1,4 = 168 \text{ m}^2.$

3^o Problèmes de révision. — A. Donner des problèmes précédemment faits en ne changeant que les nombres dans les énoncés.

B. 1. Problème à faire oralement. — Une batteuse bat 50 gerbes par heure. Combien faudra-t-il de journées de 8 heures pour battre 2 000 gerbes ?
 → 5 journées.

Nombre et nature des opérations mentalement effectuées ? → Deux opérations : 1^o une division ($2\,000 : 50 = 40 \text{ h.}$) ; 2^o une division ($40 : 8 = 5 \text{ j.}$).

2. Application écrite du problème précédent. — Une batteuse bat 45 gerbes par heure. Combien faudra-t-il de journées de 8 heures pour battre 2 340 gerbes ?

I. — ANALYSE.

| | |
|--|-----|
| Nombre de journées : | |
| Nombre d'heures total | : 8 |
| | |
| Nombre tot. deg. : Nb. de g. batt. en 1 h. | |
| soit | |
| $2\,340 : 45$ | |

II. — SOLUTION.

→ (Nombre d'heures employées par la batteuse pour battre 2 340 gerbes, à raison de 45 gerbes par heure :) $2\,340 : 45 = 52 \text{ heures.}$

(Nombre de journées de 8 heures équivalentes à 52 heures :) $52 : 8 = 6 \text{ j. } 5 \text{ ou } 6 \text{ journées } \frac{1}{2}.$

III. — EXAMEN DE LA RÉPONSE.

Elle n'a rien d'impossible à première vue, mais si un élève a obtenu 52 journées, par exemple, faire trouver pourquoi cette réponse est absurde.

IV. — PREUVE.

Pour que cette réponse, 6 j. $\frac{1}{2}$, soit juste, il faut que, étant donné le nombre de gerbes total et le nombre d'heures, on retrouve la quantité de gerbes battues pendant 1 heure, ou, inversement, la quantité de gerbes battues pendant 1 heure, et le nombre d'heures étant connus, il faut que l'on retrouve le nombre total de gerbes.

Vérification. — Quel est le nombre de gerbes battues en 1 heure par une batteuse qui, travaillant 8 heures par jour, a battu en 6 jours $\frac{1}{2}$ 2 340 gerbes ?

→ (Nombre d'heures contenues dans 6 jours $\frac{1}{2}$ à raison de 8 h. par jour :) $8 \times 6,5 = 52 \text{ heures.}$
 (Nombre de gerbes battues en 1 heure, sachant que 2 340 gerbes ont été battues en 52 heures :)
 $2\,340 : 52 = 45 \text{ gerbes.}$

V. — GÉNÉRALISATION.

Note pour le mattre. — (Voir numéros précédents.)

Question. — Si, dans l'énoncé du problème précédent, on vous demandait la valeur du charbon consommé pendant ces 6 jours $\frac{1}{2}$, par la machine faisant fonctionner la batteuse, à raison de 80 kg. (par jour), valant 70 francs la tonne, combien d'opérations et lesquelles feriez-vous en plus ?
 → Trois opérations : 1^o une multiplication ; 2^o une conversion, 3^o une multiplication.

3. Application de la question précédente. — Une batteuse bat 45 gerbes par heure. Combien faudra-t-il de journées de 8 heures pour battre 2 340 gerbes ? Quelle est la valeur du charbon consommé pendant ce battage, sachant que le charbon vaut 70 francs la tonne, et que la machine en consomme 80 kg. par jour ?

→ (Même solution que celle du problème 2 ; faire en plus l'opération suivante.)

(Quantité de charbon consommé en 6 jours $\frac{1}{2}$ à raison de 80 kg. par jour :) $80 \times 6,5 = 520 \text{ kg.}$
 (Conversion :) 520 kg. = 0 tonne 52.
 (Valeur de 0 l. 52 de charbon valant 70 francs la tonne :) $70 \times 0,52 = 36 \text{ fr. } 40.$

1^o et 2^o ANNÉES. — Problèmes concentriques. — (La partie de texte et de la solution mise en italique est exclusivement réservée aux élèves de 2^o année.) — 1. Avec une bicyclette dont la roue mesure 0 m. 75 de diamètre, on veut parcourir une distance de 22 km. en 2 heures. On demande le nombre de tours de roue à faire par minute pour parcourir cette distance.

→ (Longueur de la circonférence d'une roue mesurant 0 m. 75 de diamètre ; on sait que le rapport de la circonférence au diamètre est égal à 3,14 :) $0,75 \times 3,14 = 2 \text{ m. } 355.$

(Conversion :) 22 km. = 22 000 m.

(Nombre de tours de roue à faire pour parcourir 22 000 m., la roue mesurant 2 m. 355 :)
 $22\,000 : 2,355 = 9\,419 \text{ tours par excès.}$

(Nombre de minutes comprises dans 2 heures, 1 heure comprenant 60 m. :) $60 \times 2 = 120 \text{ m.}$

(Nombre de tours de roue à faire par minute, si pendant 120 minutes on en fait 9 419 tours :)
 $9\,419 : 120 = 79 \text{ tours par excès.}$

2. Combien de temps mettra une scie mécanique donnant 100 coups par minute, et avançant de 2 mm. à chaque coup pour scier en long un tronç d'arbre équarri mesurant 4 m. 40 de longueur, et 0 m. 30 de largeur : 1^o en 2 parties égales ? 2^o en planches de chacune 0 m. 06 d'épaisseur ?

→ (Conversion :) 4 m. 40 = 440 cm. = 4 400 mm.

(Nombre de coups à donner pour scier une longueur de 4 400 mm., si un coup scie une longueur de 2 mm. :) $4\,400 : 2 = 2\,200 \text{ coups.}$

(Nombre de minutes nécessaires à la scie pour donner 2 200 coups, à raison de 100 coups par minute :) $2\,200 : 100 = 22 \text{ minutes.}$

(Si les planches ont chacune 0 m. 06 d'épaisseur, dans une épaisseur de 0 m. 30 on pourra faire :) $0,30 : 0,06 = 5$ planches.

(Pour scier le tronc d'arbres en 2 parties, il faut 1 voyage complet de la scie; pour scier le tronc en 5 parties, il faut 4 voyages de la scie).

(Temps employé par la scie pour effectuer 4 voyages complets et débiter le tronc en 5 planches, sachant que pour effectuer un voyage la scie met 22 minutes :) $22 \times 5 = 110$ minutes ou 1 h. 50 minutes.

PRÉPARATION AU C. E. P.

1° Questions de calcul mental posées au C. E. P. — 1. Un petit moteur consomme en moyenne 35 cl. de pétrole par heure. Quelle est la dépense occasionnée par ce moteur durant une journée de 14 heures, si le l. de pétrole est payé 0 fr. 60. → La consommation journalière est égale à 14 fois 35 cl., soit 10 fois et 4 fois 35 cl., ou 350 cl. et le double de 2 fois 35 cl., ou 350 cl. et 2 fois 70 cl., ou 350 cl. et 140 cl., ou 490 cl., soit 4 l. 90 qui valent 4,9 fois 0 fr. 60, ou 5 fois 0 fr. 60 moins le dixième de 0 fr. 60, ou 3 francs moins 0 fr. 06, ou 2 fr. 94.

2. Sans les réduire au même dénominateur, dites quelle est la plus grande des trois fractions $\frac{4}{5}$, $\frac{6}{7}$ et $\frac{8}{9}$. A quoi le reconnaissez-vous? (Rhône, 1915.) → Je remarque qu'aux 3 fractions $\frac{4}{5}$, $\frac{6}{7}$ et $\frac{8}{9}$, il manque respectivement $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{7}$ et $\frac{1}{9}$ pour évaluer l'unité. Or, la plus grande des 3 fractions sera évidemment celle à laquelle il manquera le moins pour évaluer l'unité, c'est-à-dire celle qui se rapprochera le plus de l'unité. Des 3 différences, la plus petite est $\frac{1}{9}$; donc, c'est la fraction $\frac{8}{9}$, à laquelle il manque le moins pour évaluer l'unité, qui est la plus grande.

3. Le mille de billes pour bicyclettes est acheté 4 fr. 50. Un marchand les revend au détail à raison de 0 fr. 05 les 4 billes. Combien a-t-il gagné quand il a vendu 200 billes? (1914.) → Prix d'achat de 200 billes, égal à 2 fois le dixième de 4 fr. 50 ou 2 fois 0 fr. 45, soit 0 fr. 90. Prix de vente de 200 billes, à raison de 0 fr. 05 les 4 billes; 400 billes seraient vendues 100 fois 0 fr. 05 ou 5 francs, 200 billes sont donc vendues la moitié de 5 francs ou 2 fr. 50. Bénéfice réalisé, 2 fr. 50 de vente moins 0 fr. 90 d'achat, ou 2 fr. 50 moins 1 franc plus 0 fr. 10 ($0,90 = 1 - 0,10$) ou 1 fr. 5 plus 0 fr. 10, soit 1 fr. 60.

2° Problèmes-types. — (Tours de roue.) —

1. Un coureur cycliste a parcouru 132 km. en 3 h. $\frac{1}{2}$. Les roues de sa machine ayant 0 m. 35 de rayon, combien auront-elles faites de tours chacune : 1° dans le parcours? 2° par minute?

RAISONNEMENT.

a) Nombre de tours par minute = Nombre de tours faits dans le parcours (...): durée du parcours évaluée en minutes (...).

b) Durée du parcours évaluée en minutes = Nombre de minutes à l'heure (60) × nombre d'heures (3) + nombre de minutes supplémentaires (30).

c) Nombre de tours faits dans le parcours = Lon-

gueur du parcours évaluée en mètres (1 000 × 132) : circonférence d'une roue (...).

d) Circonférence d'une roue = Double du rayon ($0,35 \times 2$) × 3,14.

SOLUTION.

→ Circonférence d'une roue = $0,35 \times 2 \times 3,14 = 2$ m. 198.

Nombre de tours faits par chaque roue dans le parcours = $\frac{1\ 000 \times 132}{2,198} = 60\ 055$ tours (par excès.)

Durée du parcours évaluée en minutes = $(60 \times 3) + 30 = 210$ minutes.

Nombre de tours faits par minute = $60\ 055 : 210 = 286$ tours (par excès.)

2. Un cycliste a parcouru 45 km. en 2 h. $\frac{1}{4}$.

Les roues de sa machine ayant 0 m. 325 de rayon, combien auront-elles fait de tours chacune : 1° dans le parcours; 2° par minute?

→ Indication des opérations : $0,325 \times 2 \times 3,14 = 2$ m. 041.

$\frac{1\ 000 \times 45}{2,041} = 22\ 048$ tours.

2 h. $\frac{1}{4} = (60 \times 2) + 15 = 135$ minutes.

22 048 : 135 = 163 tours (par défaut).

3° Problèmes donnés au C. E. P. — 1. Une machine fabrique 1 500 briques par heure. Quel poids de brique peut-elle fournir par journée de 12 heures, si les dimensions de ces briques sont 0 m. 28, 0 m. 14, 0 m. 07, et si le m³ pèse 2 170 kg.?

→ (Nombre de briques fournies en 12 heures :) $1\ 500 \times 12 = 18\ 000$ briques.

(Volume d'une brique :) $1\ m^3 \times 0,28 \times 0,14 \times 0,07 = 0\ m^3\ 002744$.

(Volume de 18 000 briques :) $0,002744 \times 18\ 000 = 49\ m^3\ 392$.

(Poids total des briques fabriquées :) $2\ 170 \times 49,392 = 107\ 130\ kg.\ 64 = 107\ t.\ 18064$.

2. Une chaudière à vapeur consomme 195 tonnes de charbon en 100 jours; elle travaille 11 heures par jour. On la perfectionne et elle ne brûle plus que 1 610 kg. en 18 heures. Le charbon valant 28 francs la tonne, et la machine fonctionnant 310 jours par an, calculer l'économie annuelle réalisée après modification. (Ille-et-Vilaine.)

→ (Charbon consommé par an, à raison de 195 tonnes en 100 jours :) $\frac{195 \times 310}{100} = 604\ t.\ 5$.

(Nombre d'heures de travail de la machine en 310 jours :) $11 \times 310 = 3\ 410$ heures.

(Charbon consommé annuellement avec la chaudière perfectionnée :) $1\ 610 \times 3\ 410$

$\frac{1\ 610 \times 3\ 410}{18} = 305\ 005\ kg.\ 55 = 305\ t.\ 00555$.

(Charbon économisé par an :) $604,5 - 305,00555 = 299\ t.\ 49445$.

(Economie réalisée :) $28 \times 299,49445 = 8\ 385\ fr.\ 83$ (par excès.)

3. Une ouvrière qui faisait à la main 12 chemises en 20 jours, en gagnant 1 fr. 25 par chemise, a acheté pour 270 francs une machine à coudre qui lui permet de faire 12 chemises en 8 jours. Au bout de combien de temps le bénéfice réalisé par la machine lui permettra-t-il de la payer? (Manche, 1913.)

→ (Travail fait par jour à la main :)

$$\frac{12}{20} = \frac{3}{5} \text{ de chemise.}$$

(Travail fait par jour à la machine :)

$$\frac{12}{8} = \frac{3}{2} \text{ de chemise.}$$

(Travail fait en plus par jour à la machine :)

$$\frac{3}{2} - \frac{3}{5} = \frac{15}{10} - \frac{6}{10} = \frac{9}{10} \text{ de chemise.}$$

(Bénéfice réalisé par jour :)

$$\frac{1,25 \times 9}{10} = 1 \text{ fr. 125.}$$

(Temps au bout duquel le bénéfice réalisé permettra de payer la machine :)

$$270 : 1,125 = 240 \text{ jours.}$$

COURS SUPÉRIEUR

1° Problèmes donnés aux examens. —

1. La roue d'avant d'une bicyclette mesure 80 cm. de diamètre, celle d'arrière 76 cm. On demande quelle distance aura été parcourue : 1° lorsque l'une et l'autre des roues auront fait un nombre entier de tours le plus petit possible ; 2° lorsque l'une aura fait 50 tours de plus que l'autre. (Bourses E. P. S., Manche.)

→ (Longueur de la circonférence de la roue d'avant :)

$$2\pi R = 3,14 \times 80 = 251 \text{ cm. 2.}$$

(Longueur de la circonférence de la roue d'arrière :)

$$2\pi R = 3,14 \times 76 = 238 \text{ cm. 64.}$$

(Pour que chacune des roues fasse un nombre entier de tours, il faut que la distance parcourue soit un multiple des longueurs des circonférences. Pour ce nombre de tours soit le plus petit possible, il faut que la distance parcourue soit le P. P. C. M. des longueurs des circonférences 25 120 et 23 864 centièmes de centimètre.)

$$25\,120 = 2^5 \times 5 \times 157.$$

$$23\,864 = 2^3 \times 19 \times 157.$$

$$\text{P. P. C. M.} = 2^5 \times 5 \times 19 \times 157 = 477\,280.$$

(La distance cherchée est donc de 477 280 centièmes de centimètre, ou 47 m. 728.)

(Nombre de tours faits par la roue d'avant :)

$$47\,728 : 2\,512 = 19 \text{ tours.}$$

(Nombre de tours faits par la roue d'arrière :)

$$47\,728 : 2\,386,4 = 20 \text{ tours.}$$

(Nombre de tours faits en plus par la roue d'arrière :)

$$20 - 19 = 1 \text{ tour.}$$

(Distance parcourue quand la roue d'arrière aura fait 50 tours de plus que la roue d'avant :)

$$47\,728 \times 50 = 2\,386 \text{ m. 40} = 2 \text{ km. 3864.}$$

2. Quatre ouvrières travaillant ensemble achètent en commun une machine de 225 francs.

La 1^{re} et la 2^e paient ensemble les $\frac{3}{5}$ de ce prix,

la 2^e donnant 12 francs de moins que la 1^{re}; la 3^e et la 4^e paient ensemble le reste, la 4^e donnant 20 francs de plus que la 3^e. Au bout d'un an, la machine a procuré un bénéfice de 1125 francs. 1° Quelle a été la mise de chaque ouvrière ? 2° Combien par franc d'achat la machine a-t-elle rapporté ? 3° Quelle sera la part de bénéfice de chaque ouvrière ? (B. E., Manche.)

→ (Somme payée par la 1^{re} et la 2^e ouvrières réunies :)

$$\frac{225 \times 3}{5} = 135 \text{ francs.}$$

(Mise de la 1^{re} ouvrière :)

$$\frac{135 + 12}{2} = 73 \text{ fr. 80.}$$

(Mise de la 2^e ouvrière :)

$$135 - 73,50 = 61 \text{ fr. 80.}$$

(Somme payée par les 3^e et 4^e ouvrières réunies :)

$$225 - 135 = 90 \text{ francs.}$$

(Mise de la 3^e ouvrière :)

$$\frac{90 - 20}{2} = 35 \text{ francs.}$$

(Mise de la 4^e ouvrière :)

$$90 - 35 = 55 \text{ francs.}$$

(Bénéfice par franc d'achat de la machine :)

$$\frac{1\,125}{225} = 5 \text{ francs.}$$

(Part de bénéfice de la 1^{re} ouvrière :)

$$5 \times 73,50 = 367 \text{ fr. 80.}$$

(Part de bénéfice de la 2^e ouvrière :)

$$5 \times 61,50 = 307 \text{ fr. 80.}$$

(Part de bénéfice de la 3^e ouvrière :)

$$5 \times 35 = 175 \text{ francs.}$$

(Part de bénéfice de la 4^e ouvrière :)

$$5 \times 55 = 275 \text{ francs.}$$

2° Problèmes d'actualité. — (Le bassin de Briey.) — 1. Avant la guerre, l'Allemagne extrayait par an 7 millions de tonnes de minerai de fer de l'Allemagne même, et 21 millions de la partie du bassin de Briey (1) annexée depuis 1870. La France, elle, extrayait par an 22 millions de tonnes de minerai de fer, dont 15 millions de la partie restée française du bassin de Briey. L'Allemagne ayant occupé à la fois le bassin de Briey en France et au Luxembourg, ajoute ainsi à sa production d'avant la guerre les 15 millions de tonnes de notre bassin, et les 6 millions du bassin luxembourgeois. Le minerai de fer brut donnant 92 p. 100 d'acier, de quel poids formidable d'acier dispose ainsi par an l'Allemagne, pour ses fabrications militaires et navales ?

→ (Production annuelle de minerai de fer :)

$$7 + 21 + 15 + 6 = 49 \text{ millions de tonnes.}$$

(Poids d'acier fourni par 49 millions de tonnes de minerai :)

$$\frac{92 \times 49}{100} = 45 \text{ millions (environ) de tonnes d'acier.}$$

2. Etant donné le problème précédent, de quelle quantité d'acier priverions-nous l'Allemagne, si, restés maîtres de Verdun, nous redevenions par nos armes les maîtres de Metz ?

→ (Poids de minerai de fer repris à l'Allemagne :)

$$21 + 15 + 6 = 42 \text{ millions de tonnes.}$$

(Poids d'acier fourni par 42 millions de tonnes de minerai, et dont l'Allemagne se trouverait privée :)

$$\frac{92 \times 42}{100} = 38 \text{ millions } \frac{1}{2} \text{ (environ) de tonnes d'acier,}$$

c'est-à-dire près des $\frac{9}{10}$ de sa production totale d'acier.

HISTOIRE

Programme de la semaine. — Règne de Napoléon III ; coup d'Etat du 2 décembre ; présidence décennale ; la Constitution de 1852 ; campagne de Crimée ; campagne d'Italie.

Règne de Napoléon III (suite) : guerre de Chine ; conquête de la Cochinchine ; guerre du Mexique.

LECTURE : La libération de l'Italie.

Napoléon I^{er} avait presque unifié l'Italie. Les traités de 1815 la démembrèrent de nouveau et donnèrent à l'Autriche la Lombardie et la Vénétie (montrer une carte). Le reste fut partagé entre plusieurs princes :

(1) Le bassin de Briey git entre Verdun et Metz.

le roi de Piémont posséda le Piémont, l'île de Sardaigne, Nice et la Savoie ; le pape conserva les Etats de l'Eglise ; le roi de Naples posséda ce qu'on appela le royaume des Deux-Siciles, c'est-à-dire le sud de l'Italie et l'île de Sicile.

Dans toute l'Italie et surtout à partir de 1830, les patriotes, qui rêvaient de chasser l'Autriche de la péninsule, prôchèrent ouvertement les idées de liberté et d'unification. Alors commença le grand mouvement politique que les Italiens ont appelé le *Risorgimento*, c'est-à-dire la *Résurrection*.

Mais les princes italiens étaient les humbles alliés de l'Autriche, à l'exception du roi de Piémont qui la détestait. En 1858, ce roi était Victor-Emmanuel, prince intelligent et libéral. Son ministre, Cavour, très habile homme, était peut-être le plus grand homme d'Etat du XIX^e siècle ; à la fois organisateur remarquable et diplomate sans égal, il a été le véritable artisan de la libération, puis de l'unité italiennes. Le roi et Cavour avaient l'ambition de prendre aux Autrichiens la Lombardie et la Vénétie ; mais ils ne pouvaient le faire avec leurs seules forces. Ils demandèrent le secours de la France.

Napoléon III aimait l'Italie où il avait vécu pendant une partie de sa jeunesse ; il détestait les traités de 1815 qui lui rappelaient les victoires de l'Europe sur Napoléon I^{er}. Il écouta Cavour lorsque celui-ci vint lui rendre mystérieusement visite à Plombières, en juillet 1858. Là, au cours d'une entrevue qui dura sept heures, l'empereur des Français régla avec le ministre sardes les arrangements verbaux qui devaient être transformés, trois mois après, en traité d'alliance offensive et défensive entre Napoléon III et Victor-Emmanuel.

La guerre éclata au printemps de l'année suivante. Le 29 avril, l'armée autrichienne passa la frontière du Tessin ; le même jour, une partie de l'armée française franchit les Alpes ; le reste débarqua à Gènes. Napoléon, en venant prendre le commandement, annonça, dans une proclamation, qu'il ferait l'Italie « libre des Alpes à l'Adriatique ».

La campagne dura deux mois à peine et eut pour théâtre la Lombardie. Après les combats heureux de Palestro et de Turbigo, l'armée franco-sarde eut à livrer, le 4 juin, la grande bataille de Magenta. Retranchés derrière une large et profond canal que deux ponts seulement permettaient de franchir, les Autrichiens tinrent jusqu'au soir et mirent en péril les Français, engagés avec de trop faibles forces. Mais c'étaient des régiments d'élite, les grenadiers et les zouaves de la garde, et le maréchal Caurobert était à leur tête. « Il se meut, dit un témoin (1), à la fois calme et passionné au milieu du feu. Il se porte à tous les endroits où un exemple énergique est nécessaire. Chaque soldat, tour à tour, entend à son oreille cette parole amicale et impérieuse, héroïque et familière, qui tantôt le pousse où il faut courir, tantôt l'enchaîne où il faut rester. » Grâce à la ténacité de ces braves, le général de Mac-Mahon, qui descendait de Turbigo avec le gros de l'armée, eut le temps d'arriver avant la nuit sur le flanc droit des Autrichiens.

En cet instant, l'ennemi tenta un effort suprême sur le village de Magenta. « Le feu redoublait de furie. Je vois encore, à l'horizon d'un tableau que je pourrais dessiner, ces soldats autrichiens, élégants et sveltes, avec leurs tuniques blanches et leurs bonnets bleus, ouvrant les bras et tombant à côté de leurs fusils. Dans ce paysage embrasé, la mort était en pleine moisson ; mais à huit heures la prise de Magenta par le général de Mac-Mahon confirmait pour nous l'heureux résultat de la lutte (2) ».

Cette victoire livra toute la Lombardie aux Franco-Sardes ; les Autrichiens reculèrent du coup jusqu'en Vénétie.

Trois semaines plus tard, sous le commandement direct de l'empereur François-Joseph, les Autrichiens reprirent l'offensive. Le vendredi 24 juin, Autrichiens et Franco-Sardes se heurtèrent inopinément sur les bords du lac de Garde ; la bataille s'engagea sur un front de 20 kilomètres dont le centre étaient les villages de Solférino et de Cavriana. Comme à Marignan, les Autrichiens étaient abrités derrière les murs d'un cimetière ; comme à Marignan aussi, nos soldats tentèrent un premier assaut qui fut repoussé, puis un deuxième qui n'eut pas plus de succès, puis un troisième qui permit d'enlever Solférino. Les turcos et

les zouaves, dans un magnifique élan, délogèrent ensuite l'ennemi de Cavriana où ils faillirent s'emparer de François-Joseph. « L'empereur était encore dans le village quand nos troupes envahirent les rues. Des chasseurs de la garde se précipitèrent vers une maison de belle apparence où stationnait un superbe cheval ; ils pensaient faire prisonnier quelque officier supérieur. Un Italien à cheveux blancs se présenta à eux et leur demanda avec beaucoup de calme s'ils ne cherchaient point l'empereur d'Autriche.

— Oui, répondirent les chasseurs.

— Alors, tournez à gauche et hâtez-vous ; il vient de fuir par là, dit le vieillard,

Les chasseurs suivirent ce conseil.

Dès qu'ils eurent disparu, un jeune homme portant l'uniforme de général sauta sur le coursier qui attendait et partit au galop : c'était François-Joseph ».

Cette victoire semblait devoir être le premier acte de la conquête de la Vénétie ; mais Napoléon III, inquiet soudain des armements de la Prusse, signa avec l'Autriche le traité de Villafranca, qui donnait la Lombardie au Piémont, mais laissait la Vénétie à l'Autriche. Pénible déception pour les Italiens qui résolurent alors d'achever seuls leur émancipation.

Garibaldi, à la tête des patriotes italiens, chassa le roi de Naples de ses Etats et ne laissa au pape que la ville de Rome. Victor-Emmanuel devint roi de toute l'Italie, excepté Rome et la Vénétie. Pour avoir la Vénétie, il prit part avec la Prusse, en 1866, à une nouvelle guerre contre l'Autriche. En 1870, il s'empara de Rome sur le pape.

En ce moment même, l'Italie prend part à nos côtés à la grande guerre pour délivrer du joug autrichien les populations de race italienne du Trentin et de l'Istrie.

GÉOGRAPHIE

Programme de la semaine. — Littoral de l'Amérique : forme générale, composition, situation et étendue de l'Amérique ; découverte de l'Amérique ; côtes de l'Amérique du Nord ; Amérique Centrale et Antilles ; côtes de l'Amérique du Sud.

Montagnes, fleuves, climats et productions de l'Amérique : montagnes et plaines, fleuves et lacs de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud ; climats ; productions minérales et végétales ; animaux.

Questions de brevet élémentaire.

1. D'où vient le nom d'Amérique ? → Ce nom a été donné au nouveau monde par Amerigo Vesputti qui, vers 1500, explora les côtes du nord-est de l'Amérique du Sud.

2. Combien de fois l'Amérique est-elle plus grande que l'Europe ? Que la France ? → L'Amérique est 4 fois plus grande que l'Europe, et 77 fois plus grande que la France.

3. Plus que toute autre partie du monde, l'Amérique a une grande variété de climat. Expliquer pourquoi. → L'Amérique s'étend sur quatre zones : la zone glaciale du Nord, les deux zones tempérées et la zone torride. C'est ce qui explique la variété de ses climats.

4. Dans l'Amérique du Nord, la côte de l'océan Atlantique, à latitude égale, possède un climat plus rigoureux que les côtes européennes du même océan. En devinez-vous la cause ? → Le GULF-STREAM fuit la côte d'Amérique pour aller réchauffer celle de l'Europe, tandis que le courant froid du Labrador descend le long des rivages américains.

5. Citez une terre polaire située au nord-est de l'Amérique. Par quoi est-elle séparée ? → C'est le GROENLAND que la mer de Baffin et le détroit de Béring séparent de l'Amérique.

6. Nommez deux chaînes de montagnes, l'une à l'ouest, l'autre à l'est de l'Amérique du Nord. →

(1 et 2) Paul de Molènes.

Les MONTAGNES ROCHEUSES à l'ouest, les monts ALLEGHANIYS à l'est.

7. Quelles sont les deux presqu'îles qui forment en grande partie le golfe du Mexique? → La FLORIDE, au nord-est et la presqu'île de YUCATAN, au sud, dans l'Amérique Centrale.

8. Citez un grand fleuve de l'Amérique du Nord qui se jette dans l'océan glacial arctique. → Le MAKENSIS.

9. Que savez-vous de l'Amazone? → L'Amazone a 6 000 kilomètres; c'est le plus puissant fleuve de la terre. Il prend sa source dans la Cordillère des Andes, traverse dans sa largeur toute l'Amérique du Sud, et va se jeter dans l'océan Atlantique par un estuaire de 300 kilomètres.

10. A quoi donne-t-on le nom de « Méditerranée américaine »? → On nomme ainsi la série des grands lacs auxquels le fleuve Saint-Laurent sert de déversoir. Ce sont les lacs MICHIGAN, SUPÉRIEUR, HURON, ÉRIÉ, ONTARIO. Ils reconstituent la plus grande nappe d'eau douce du monde.

11. Un navire, partant du Havre, peut maintenant aller en Chine en naviguant vers l'ouest. Indiquez comment? → Ce navire traverse l'Atlantique, franchit le canal de Panama et entre dans l'océan Pacifique qui baigne les côtes de Chine.

12. Nommez quelques animaux domestiques originaires du Nouveau Monde. → Le RENNE dans les régions glacées, le LAMA et la VIGOGNE (sortes de chameaux sans bosses sur le dos) dans l'Amérique du Sud (région des Andes).

13. Qu'appelle-t-on PAMPAS? → On nomme ainsi d'immenses plaines de pâturages qui s'étendent à perte de vue dans l'Amérique du Sud.

Questions de certificat d'études.

1. Pourquoi donne-t-on souvent à l'Amérique le nom de NOUVEAU MONDE? → Parce que c'est le nom que lui donnèrent ses premiers conquérants.

2. Sous quelle appellation désigne-t-on la suite d'isthmes qui relient les deux Amériques? → L'ensemble de ces isthmes constituent l'Amérique centrale.

3. Quelles sont les îles situées à l'est de l'Amérique centrale? → Les Antilles.

4. Citez deux caps, l'un à l'extrémité orientale de l'Amérique du Sud, l'autre à l'extrémité méridionale. → Le cap SAINT-ROCH, au nord-est, le cap HORN, au sud.

5. Qu'est-ce que la Cordillère des Andes? → On nomme ainsi une chaîne de hautes montagnes située à l'ouest de l'Amérique du Sud. Cette chaîne a une longueur de 7 000 kilomètres — 7 fois la longueur de la France — et comprend près de 50 volcans qui sont toujours en activité.

6. Que savez-vous du MISSISSIPPI? → Le Mississippi est un fleuve qui, avec son affluent le Missouri, a une longueur de 7 250 kilomètres — 10 fois la longueur de la Seine. Il se jette dans le golfe du Mexique par un delta considérable.

7. Savez-vous ce que les Américains appellent la « première merveille du monde »? → Ils appellent ainsi la chute du NIAGARA. C'est l'endroit où le fleuve Saint-Laurent saute du lac Érié dans le lac Ontario. La chute a 49 mètres.

8. La TERRE DE FEU, située au sud de l'Amérique, a, malgré son nom, un climat semblable à celui de la Sibirie. Expliquez pourquoi. → La Sibirie se trouve près du cercle polaire du nord, la Terre

de feu près du cercle polaire du sud. Or, les deux pôles sont également froids.

9. Citez au moins trois végétaux que nous avons empruntés à l'Amérique. → La pomme de terre, le maïs, le tabac.

10. Nommez quatre des principaux végétaux que l'on cultive aux Antilles et dans l'Amérique Centrale. → Le caféier, la canne à sucre, le coton, le tabac.

SCIENCES USUELLES

CHIMIE. — Programme de la semaine. — Le phosphore, le chlore : propriétés et usages.

HISTOIRE NATURELLE. — Programme de la semaine. — Les plantes alimentaires. Les plantes ornementales.

CHIMIE : Le phosphore.

Propriétés. — Nature et couleur. — Montrer si possible un morceau de phosphore conservé dans l'eau d'un flacon et aussi quelques allumettes ordinaires. Couper sous l'eau, avec des ciseaux, le morceau de phosphore afin qu'on voie sa couleur.

Le phosphore est un corps solide d'un blanc jaunâtre.

La pâte qui est fixée au bout des allumettes ordinaires est en partie formée de phosphore qu'on a coloré pour le rendre visible.

Densité et solubilité. — Le phosphore est plus dense que l'eau puisqu'il se maintient au fond du vase.

Il ne se dissout pas dans l'eau.

Le phosphore s'enflamme facilement. — Frotter une allumette sur le parquet ou sur le bord du bureau; elle s'enflamme. Le phosphore s'enflamme donc par simple frottement.

Afin d'éviter les brûlures graves qu'il pourrait produire, il est indispensable de ne manier le phosphore que sous l'eau.

L'acide phosphorique. — Expérience I. — Répéter ou rappeler l'expérience que nous avons faite pour montrer, par la combustion du phosphore, la composition de l'air.

Il se produit d'épaisses fumées blanches, résultant de la combinaison du phosphore et de l'oxygène, et qui sont formées par l'acide phosphorique.

Peu à peu ces fumées disparaissent pendant que l'eau monte dans la cloche.

L'acide phosphorique s'est dissout dans l'eau. Cette eau est, en effet, très acide et rougit fortement la teinture bleue de tournesol.

MATÉRIEL : Un morceau de phosphore, un large bouchon, une petite pierre plate, un cristalliseur, de l'eau, une cloche, des allumettes.

Phosphorescence. — Expérience II. — Faire le plus complètement possible l'obscurité dans la classe et poser sur un morceau de verre, tenu à la main, un peu de phosphore qu'on a séché avec beaucoup de précaution à l'aide d'un buvard.

Le phosphore répand une lueur d'un jaune verdâtre : on appelle cette propriété la phosphorescence.

Certains être vivants sont phosphorescents : le ver luisant, par exemple, qui brille le soir dans l'herbe; on sait aussi que la phosphorescence de la mer est due à des milliers de protozoaires qui vivent à sa surface.

MATÉRIEL : Un petit morceau de phosphore, un morceau de verre à vitre.

Feux follets. — Les os, le cervéau, etc., contiennent du phosphore.

Lorsque ces matières entrent en décomposition, il se forme un gaz composé de phosphore et d'hydrogène qui a la propriété de s'enflammer en arrivant à l'air. C'est lui qui forme les feux follets, petites lueurs que l'on aperçoit parfois la nuit, principalement dans les cimetières mal tenus et que les gens ignorants et superstitieux prenaient autrefois pour des revenants.

Le phosphore est un poison très dangereux. — Introduit dans le tube digestif, le phosphore cause rapidement la mort.

Les vapeurs du phosphore sont aussi très dangereuses ; elles déterminent la carie des dents et des os.

Phosphore rouge. — Sous l'action de la chaleur et à l'abri de l'air, le phosphore ordinaire qu'on appelle phosphore blanc, se transforme en phosphore rouge. Ce dernier corps tend de plus en plus à remplacer le premier dans la fabrication des allumettes parce qu'il n'est pas vénéneux.

Usages. — Le phosphore est surtout employé dans la fabrication des allumettes.

Il entre aussi dans la composition d'une pâte (mort-au-rats) destinée à détruire les rats et autres animaux nuisibles.

Il est aussi très employé en agriculture, comme engrais, à l'état de phosphate de calcium. L'Algérie et la Tunisie en possèdent de très importants gisements.

.....

LEÇON D'OBSERVATION

LE PAIN.

MATÉRIEL : Pains de formes différentes, couteau, éponge, cuvette ou cristalliseur, de l'eau, réchaud à pétrole ou à gaz ou bien lampe à alcool.

Vue. — *Forme.* — Mettre en évidence sur le bureau plusieurs pains de formes différentes.

Certains pains sont longs et ressemblent à de grosses baguettes (pain de fantaisie). D'autres sont ronds (pain de soldat par exemple) et font penser à des gâteaux épais et bombés.

Il y a aussi des pains fendus, des couronnes, etc. Couper un pain en travers.

La section de presque tous les pains rappelle un peu celle d'un demi-cylindre, mais elle est irrégulière et plus ou moins aplatie.

Le pain est plat en dessous, bombé en dessus et arrondi aux deux bouts.

Grosueur. — La grosueur des pains varie avec leur poids.

On fait des pains de six kilogrammes, de trois kilogrammes, de deux kilogrammes, d'un kilogramme, d'un demi-kilogramme, et même des pains de 0 fr. 10 et de 0 fr. 05 qui sont beaucoup plus petits.

Couleur. — Le pain est d'un jaune orangé ou d'un jaune brunâtre, suivant la sorte de pain et la cuisson.

Cependant cette teinte n'est pas unie car le dessous du pain est plus pâle et moins luisant que le dessus. Le dessous est parfois parsemé de petits points noirs : ce sont de minuscules morceaux de charbon qui se sont collés à la pâte avant la cuisson ; il est couvert d'une couche de farine. (Pour la mise au four on avait saupoudré de farine la pelle de bois afin que la pâte ne colle pas sur la pelle et sur la sole du four.)

Parties. — Couper une tranche de pain et l'observer.

On distingue deux parties : la croûte et la mie.

La mie. — Elle est blanche dans le pain blanc et grisâtre dans le pain bis, tandis que la croûte est jaunâtre.

La mie est beaucoup plus épaisse que la croûte. Montrer l'éponge et comparer avec la mie. L'une et l'autre sont criblées de trous de différente grandeur. La mie est spongieuse.

Toucher. — *Durété.* — Le pain frais est tendre, c'est-à-dire mou. Au bout d'un ou deux jours il est plus ferme, on dit qu'il est rassis. Il finit par devenir très dur et cassant si on le conserve longtemps.

La croûte est plus dure que la mie.

Elasticité. — Appuyer avec la main sur un pain : il cède sous la pression et s'aplatit. Retirer la main : le pain reprend sa forme.

Le pain est élastique.

La croûte et la mie sont élastiques.

Plasticité de la mie de pain. — Appuyer légèrement sur un morceau de mie de pain : elle s'aplatit, mais elle reprend son volume premier quand on cesse d'appuyer.

Faire une boulette avec cette mie de pain en la pressant fortement entre les doigts. Elle ne reprend plus sa forme.

La mie de pain est donc plastique.

Goût. — Le pain a bon goût. Il est légèrement salé. S'il ne l'était pas, il serait presque immangeable.

Odeur. — Lorsqu'il sort du four et qu'il est encore chaud, le pain a une bonne odeur. Lorsqu'il est rassis, il ne sent presque plus rien.

Action de l'eau. — Jeter une tranche de pain et une éponge dans l'eau.

Elles flottent d'abord, mais bientôt elles s'imbibent, gonflent et tombent au fond du vase.

La mie et la croûte deviennent molles quand on les met dans un liquide (soupe). On peut alors les réduire facilement en pâte ou en bouillie.

Action du feu. — Mettre un morceau de pain rassis près de la flamme d'un foyer de chaleur.

Le pain rassis devient tendre quand on le chauffe.

Approcher le morceau de pain très près de la flamme.

Il roussit et noircit au bout d'un moment. Il s'est transformé en charbon.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

(LA PETITE MAÎTRESSE DE MAISON)

Le jardin potager.

Utilisation des légumes. — Vous pouvez récolter toute l'année du cerfeuil et du persil, des échalotes qui, par leur goût, excitent l'appétit et activent la digestion. On fait des potages au cerfeuil, on met du cerfeuil dans la sauce vinaigrette et dans presque toutes les salades ; le cerfeuil ne doit pas être cuit ; le persil supporte la cuisson, aussi le met-on dans les ragouts de viande ou de légumes, autour des poissons. L'emploi de l'échalote est plus discret ; hachée fin, elle accompagne bien le poisson au court-bouillon, les hâchis, les viandes blanches.

En hiver, vous avez des choux, des épinards, des navets, des mâches, des poireaux ; très pau-

vres en albumine, ces légumes demandent donc à être associés aux œufs, à la viande, ou assaisonnés de graisse.

Nous verrons, dans un prochain numéro, comment nous apprêtons les légumes verts. Généralement, on ne sert pas un plat de navets ; mais ce légume entre dans la composition de ragoûts ou dans certains potages. La carotte est un excellent légume, très digestif ; on en fait de bons potages, on en met dans les courts-bouillons, dans le bœuf à la mode, le pot-au-feu, le gras-double ; les carottes nouvelles sont assaisonnées de crème ou de jus. Les radis roses se servent crus avec du beurre fin. Le salsifis est le légume le plus économique : on mange la tige cuite dans l'eau salée garnie d'une sauce blonde, ou trempée dans une pâte à beignets et jetée dans la friture bouillante ; avec l'eau de cuisson, on fait une soupe à l'oignon et au vermicelle, et les feuilles se servent en salade.

En avril-mai, on a l'estragon, l'oseille et les petits pois. C'est au moment où paraissent les légumes nouveaux que l'on prépare un vinaigre ceux qui, avant maturité, se sont détachés de la plante soit par suite de giboulées, soit pour tout autre cause. A mesure qu'on les trouve, on les jette dans un bocal rempli de vinaigre et, l'hiver venu, ils serviront de condiments à une viande rôtie ou bouillie, froide ou chaude ; les graines de capucine au vinaigre remplacent les câpres dans une sauce blanche.

En juin-juillet, vous récoltez les artichauts, la chicorée, la ciboule et la ciboulette, l'ail, les haricots, les oignons, les pommes de terre. La ciboule et la ciboulette se coupent très fin sur une salade, dans une sauce, au moment de servir, mais ne se cuisent pas. L'ail est un vermicelle ; une croûte de pain frottée d'ail constitue le *chapon* d'une salade de chicorée ; une tartine d'ail haché et d'huile d'olive est un goûter apprécié des enfants du midi ; le gigot et le pot-au-feu piqués d'ail ont un goût plus savoureux ; l'ail entre dans la composition des ragoûts, de certaines sauces ; malheureusement, il donne à l'haleine une odeur désagréable.

Exercices pratiques. — 1° Epluchage de carottes et de pommes de terre : on gratte les carottes et pommes de terre nouvelles ; on enlève avec le couteau la surface aussi mince que possible de ces légumes lorsqu'ils sont vieux.

2° Dessiner un menu en se servant de petits radis roses, ou d'autres légumes.

3° Eplucher des radis roses et les disposer dans un ravier ou un plat.

ACTUALITÉS

LECTURES A FAIRE AUX ÉLÈVES

UN JOLI MOT

Dans une ambulance, en toute première ligne, un brave petit soldat est arrivé, les jambes broyées ; il est amputé des deux cuisses et dans un état de faiblesse extrême.

Un matin, en faisant un pansement, le major interrogeait un de ses infirmiers, lui demandant quelle était, dans la vie civile, sa profession :

— Je suis cordonnier, lui répond-il.

Et alors notre « poilu », avec un sourire gouailleur de gavroche, de lui dire :

— Dis donc tu serais bougrement embarrassé pour prendre ma pointure !

Voilà, n'est-ce pas, un joli mot de « poilu ».

LE COLONEL PORTE-DRAPEAU

... Debout, tout droit, sur la tranchée, le colonel Desgrées du Loû demeure immobile, en tenant le drapeau, un drapeau strict et rigoureux, roulé autour de sa hampe et comme sanglé pour la lutte et les corps à corps. Il flottera plus tard. Planté lui-même en terre, le vaillant officier ne bronche pas, il ne voit que le but à atteindre, il le désigne en le fixant. Les balles, sifflant par centaines, le provoquent sans l'émouvoir ; et ceux de la garde du drapeau sont tassés à ses pieds, plus bas que lui, moins par précaution que par déférence, pour ne pas le masquer, et afin de laisser au contraire à l'attitude du chef toute la liberté de son envergure.

Cinq minutes, cinq longues minutes, il resta là, dressant haut l'emblème inviolé sur lequel pleuvait le feu attiré par le fer de lance, ainsi que la foudre qui se jette, excitée, à la pointe des paratonnerres. Pendant ce temps, les « vagues » passaient, déferlaient ; les hommes couraient à l'assaut, précédés et emmenés par les baïonnettes, ... poussant à plein cœur avant même d'avoir vu le colonel et tout à coup rebondissant, galvanisés, dès qu'ils l'apercevaient... Au fur et à mesure que, par grappes, par trombes, ou par un ils arrivaient à son niveau, ils attrapaient en passant le plus qu'ils pouvaient de son geste, de son regard, du fluide et de l'exhortation de toute sa personne et ils l'emportaient avec une ardeur farouche et magnifique, électrisés à distance, réchauffés d'avoir traversé la zone des trois couleurs invisibles et repliées, mais dont l'éclat toujours présent leur mettait aux yeux des lueurs de victoire. Sans dévier ils « inclinaient » pourtant un peu vers le « père du régiment », ils le froiaient, ils auraient tous voulu le toucher au passage, risquer un bout de phrase, un mot... lui prouver, dans l'élan de leurs muscles et de leur pensée, qu'ils le comprenaient, et qu'ils étaient avec lui, comme lui avec eux... la même chose... et ils ne trouvaient rien à dire, si rapide, si torrentueuse était la ruée qui les entraînait, ... ah ! le temps, la minute, la seconde ne permettaient pas le moindre arrêt, la plus petite causette..., il fallait aller... aller... Quelques-uns néanmoins ne pouvaient retenir un juron, un hurlement, une clameur d'admiration, de joie, de tendresse guerrière... un cri de soldat comme il n'en avaient jamais poussé et dans lequel ils savaient mettre et mêler, sans les confondre, toute leur fureur et tout leur amour. Un d'eux, perdu d'émotion, avait pris la main de son chef... il n'avait pas pu s'empêcher... et il la secouait, criant : Oh ! mon colonel ! mon colonel !... d'une voix étranglée, comme quand on va pleurer et qu'on ne veut pas.

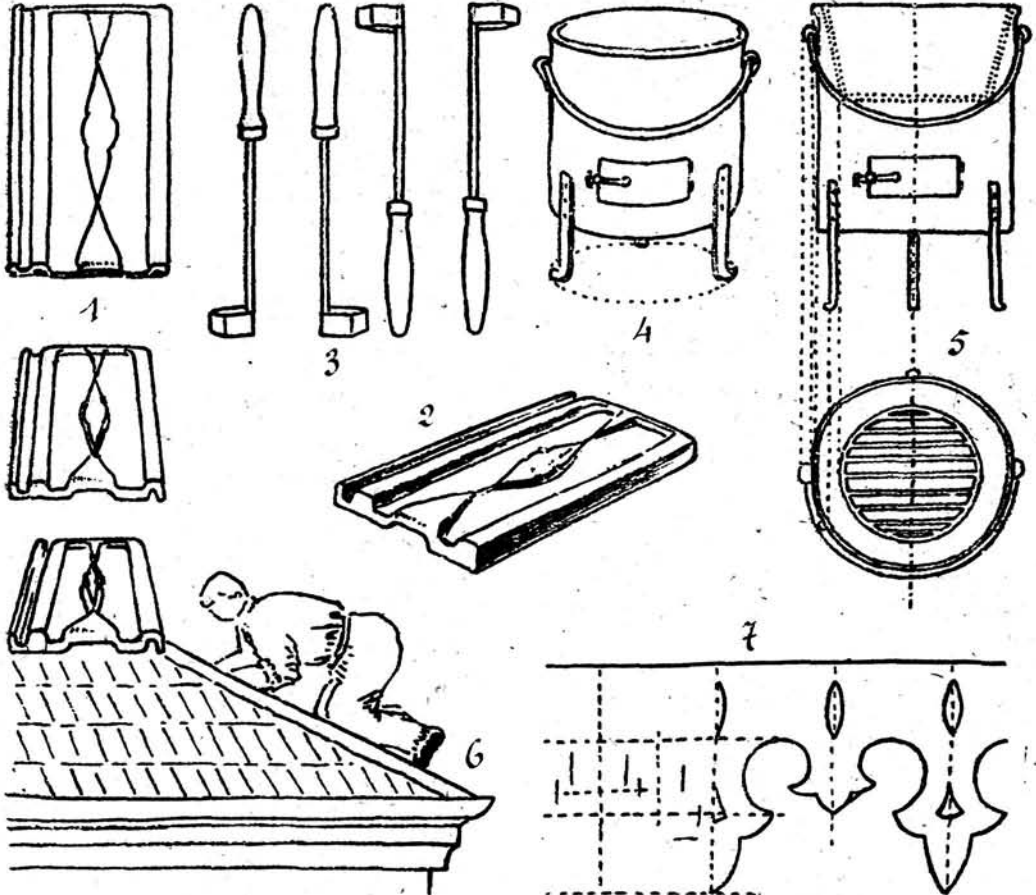
Lui, cependant, recevait avec un indicible bonheur cette rafale de sentiments qui ne l'ébranlait pas plus que l'autre celle de la bataille. Raidi contre toute faiblesse, il prononçait par instant : « Ah ! les braves !... les braves !... »

Enfin, pris bientôt et entraîné à son tour, content d'avoir vu son régiment bien parti : « Allons-y maintenant, crie-t-il à ceux de son groupe, En avant ! Vive la France ! » Il franchit la zone neutre sous les rafales d'obus et fonce sur la première tranchée allemande dont il se rapproche de plus en plus, suivi des braves qui l'entouraient et ne le quittent pas. Il y touche, quand à cinq mètres, une décharge de mitrailleuse à bout portant, faite par l'ennemi qui se repliait en abandonnant ses positions, vient le faucher lui et les siens. Il tombe face contre terre... (L'illustration.)

DESSIN (1)

JUIN : LE COUVREUR

PREMIER EXERCICE. — *A vue* : La tuile. — Commun au C. E. et au C. M. — Au C. E., se borner à la représentation plane, telle qu'elle est figurée dans la première position du groupe 1. — Au C. M., demander les trois positions différentes, afin de faire juger les déformations subies dans les situations plus ou moins penchées. — Au C. M., on peut encore exé-



cuter la tuile dans une position quelconque (fig. 2). Se baser sur la forme générale du parallépipède.

DEUXIÈME EXERCICE. — *Positions diverses* : Le fer à souder. — Commun au C. E. et au C. M. — Au C. E., considérer la représentation plane comme suffisante; au C. M. exiger la représentation en épaisseur (fig. 3).

TROISIÈME EXERCICE. — *Dessin à vue* : Le fourneau (C. M.). — Ramener la forme générale à celle du cylindre, les pieds étant eux-mêmes limités par une ellipse; s'occuper ensuite de la position des accessoires. Bien observer la courbure plus ou moins prononcée des demi-ellipses, suivant qu'elles se trouvent plus ou moins éloignées de la ligne passant à la hauteur de l'œil (ligne d'horizon) (fig. 4).

(1) L'enseignement du dessin alterne avec l'enseignement ménager et le chant.

QUATRIÈME EXERCICE. — *Géométral* : Le fourneau (C. M.). — En élévation, les cercles horizontaux paraissent sous forme de lignes droites. En plan, ils paraissent en véritable forme. Des lignes de rappel font correspondre chaque point du plan au point de même origine de l'élévation (fig. 5).

CINQUIÈME EXERCICE. — *Dessin libre* : Le Couvreur. — Commun au C. E. et au C. M. — Le couvreur pose les tuiles. On pourrait également concevoir le couvreur plaçant des plaques de zinc et entouré des outils accessoires (fig. 6).

SIXIÈME EXERCICE. — *Adaptation décorative* : La bordure de zinc. — Commun au C. E. et au C. M. — Imaginer une bordure de zinc découpé pouvant orner le bord d'un toit. Diviser en surfaces égales, puis marquer les points principaux du motif qu'on répètera dans toute l'étendue de la bande (fig. 7).

SEPTIÈME EXERCICE. — *Dessin linéaire.* — Reproduire le géométral (fig. 5) ou la bordure (fig. 7) à la règle et au compas.

CONSULTER EN OUTRE : 1° *Le dessin au cours élémentaire et moyen* (PIERSON et ABONNEL), p. 14, 15, 26, 28, 30, 32, 38. Prix : 2 fr. 80. — 2° *Éléments et composition décorative* (PIERSON et ABONNEL), p. 16 à 25, 52, 53. Prix : 1 fr. 75. Éditeur : E. Orlhac, 1, rue Dante, Paris (V°).

EXAMENS

Appel à nos lecteurs. — Nous serions reconnaissants à nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer les textes des sujets des examens de l'enseignement primaire qui vont être donnés à la session mai-juillet. Nous les prions de ne pas oublier les textes des épreuves de dessin et de couture.

SOMMAIRE. — Certificat d'études primaires élémentaires (p. 153). — L'épreuve de couture au C. E. P. (p. 154). — Documents officiels relatifs aux examens (p. 154). — Cours par correspondance : Avis très important ; Préparation spéciale au Certificat d'aptitude pédagogique ; Sujets à traiter en vue de la préparation aux examens d'octobre et plan de travail (p. 155).

Certificat d'études primaires élémentaires.

Deux-Sèvres. — (11 juin 1915).

I. ORTHOGRAPHE. — *Visite à la maison paternelle.* — La terre où j'avais été élevé se trouvait sur la route. Quand j'aperçus les bois où j'avais passé les seuls moments heureux de ma vie, je ne pus retenir mes larmes, et il me fut impossible de résister à la tentation de lui dire un dernier adieu.

Mon frère aîné avait vendu l'héritage paternel, et le nouveau propriétaire ne l'habitait pas. J'arrivai au château par la longue avenue de sapins. Je traversai à pied les cours désertes ; je m'arrêtai à regarder les fenêtres fermées ou demi-brisées, le chardon qui croissait au pied des murs, les feuilles qui jonchaient le seuil des portes et le perron solitaire où j'avais vu si souvent mon père et ses fidèles serviteurs.

Un gardien inconnu m'ouvrit brusquement les portes. J'hésitai à franchir le seuil, j'entrai sous le toit de mes ancêtres, je parcourus les appartements sonores où l'on n'entendait que le bruit de mes pas. Les chambres étaient à peine éclairées par la faible lumière qui pénétrait entre les volets fermés.

CHATEAUBRIAND.

QUESTIONS. — 1. *Analyse grammaticale :* un gardien inconnu m'ouvrit brusquement les portes : → un, art. ind., dét. gardien, masc. sing. ; gardien, nom comm. masc. sing. ; suj. de m'ouvrit ; inconnu : adj. qual., se rapp. à gardien, masc. sing. ; m' mis pour me, pron. pers. ; 1^{re} pers. du masc. sing. ; compl. ind. de ouvrit ; ouvrit, v. ouvrir, forme active, sens trans., 3^e groupe ; 3^e pers. du sing., passé simple ; brusquement, adv. de manière, mot inv., mod. ouvrit ; les, art. déf. ; dét. portes, fém. plur. ; portes, nom comm. fém. plur. ; comp. dir. de ouvrit. — 2. *Analyse logique ;* nombre et nature des propositions contenues dans la dernière phrase : les chambres étaient à peine éclairées par la faible lumière qui pénétrait entre les volets fermés : → Deux propositions ; la 1^{re}, les chambres étaient à peine éclairées par la faible lumière (proposition principale) ; la 2^e, qui pénétrait entre les volets fermés (proposition subordonnée). — 3. *Conjuguer au passé simple et au passé composé le verbe arriver :* → *Passé simple :* J'arrivai, tu arrivas, il arriva, nous arrivâmes, vous arrivâtes, ils arrivèrent ; *passé composé :* je suis arrivé, tu es arrivé, il est arrivé, nous sommes arrivés, vous êtes arrivés, ils sont arrivés.

II. COMPOSITION FRANÇAISE. — *Décrivez l'aspect de votre village et de la campagne environnante au mois de juin. (Avant la guerre et depuis la guerre.)*

→ **DÉVELOPPEMENT.** — *Aspect de mon village avant la guerre.* — Combien était joyeux et mouvementé mon cher village lorrain, au mois de juin qui précéda la guerre. C'était alors l'époque de la fenaison. Dès l'aurore, la faux sur l'épaule, les faucheurs se dirigeaient vers la prairie ; quelques heures après, faneurs et faneuses, munis de fourches et de rateaux, tout en devisant entre eux, prenaient gaiement le même chemin ; vers midi, les bonnes mamans, accompagnées de leurs petits enfants, surchargés l'un et l'autre de paniers de provisions, s'empressaient de porter le nécessaire pour le déjeuner champêtre si bien gagné par tous ceux qui peinaient depuis l'aube du jour ; et le soir, que de chariots de bon foin odorant traversaient les rues pour ramener au fenil la provision de fourrage qui serait la bienvenue durant la mauvaise saison ! O comme la joie régnait sur tous les visages, lorsque, après ces deux journées de labour, chacun prenait un repos mérité sur le banc rustique au-dessus duquel couraient les guirlandes des rosiers antiques décorant les façades blanches des maisons !

Aspect de la campagne. — Et la campagne, comme elle était pleine de promesses pour ceux qui y consacraient constamment leurs forces ! Derrière les habitations, les potagers présentaient un choix des plus variés ou les ménagères puisaient sans compter les légumes composant la majeure partie du menu familial ; les arbres des vergers, attenants aux jardins, étaient surchargés de fruits et déjà les cerises vermeilles tentaient plus d'un écolier au sortir de l'école ; dans la plaine, les moissons s'étendant à perte de vue, disaient la richesse féconde du rude sol lorrain ; çà et là les grandes taches d'un vert émeraude dessinées par les cultures des betteraves et des pommes de terre étaient la preuve la plus évidente que la pratique d'un assolement rationnel ne laissait aucun coin de terrain sans être cultivé : la vie, l'aisance même étaient assurées pour tous.

Aspect de mon village après la guerre. — Et maintenant que l'horrible guerre a passé par là, comme il est triste et peu animé l'aspect de mon village ! Peu d'hommes valides partent dès le grand matin pour les travaux de la saison ; la plupart de ceux qui vont aux champs sont des vieillards à la démarche fatiguée, trop âgés pour avoir pu prendre part aux combats qui ont ensanglanté leur sol natal ; des mutilés, des estropiés encore jeunes en sont réduits à accomplir la besogne qui était plutôt l'apanage des faibles et des délicats. Les chevaux sont efflanqués et les véhicules, si bien entretenus aupara-

vant, sont en partie détériorés; des maisons entières sont détruites; le fer et le feu ont semé partout la ruine et la désolation. Dans les groupes qui se forment dans les rues, les visages sont graves et tristes.

Par les baies toutes grandes que laissent les maisons effondrées, on aperçoit les clôtures des jardins démolis, les allées si soigneusement ratissées couvertes d'une herbe épaisse, les arbres des vergers en partie décapités; les champs, que la charrue des ancêtres avait si bien nivelés, sont bouleversés; les tranchées y ont laissé des fondrières et sans doute aussi des cadavres d'amis et d'ennemis qui y sont enfouis à jamais; effroyable conséquence d'une lutte sans merci; la jachère a vaincu en trop de places la culture si longtemps privée de ses bras.

Qu'elle est terrible la responsabilité de ceux qui ont rendu, non seulement mon village, mais encore une partie de ma Patrie, dans l'état lamentable que l'on constate aujourd'hui!

III. ARITHMÉTIQUE. — 1. Une mère de famille obtient de chez un fournisseur une remise de 2 p. 100 parce qu'elle paye comptant. Un jour elle donne 93 fr. 10. Quel était le montant de la facture? Cette personne a payé les 93 fr. 10 avec 3 pièces de monnaie. Dites lesquelles et calculez le poids de la somme.

→ (Montant de la facture :)

$$\frac{100 \times 93,10}{98} = 95 \text{ francs.}$$

(Pièces données en paiement :)

4 de 20 fr. (80 fr.), 1 de 10 fr., 1 de 2 fr., 1 de 1 fr. et 1 de 0 fr. 10.

(Poids de la somme :)

$$\frac{(5 \times 90)}{15,5} + (5 \times 3) + (100 \times 0,10) = 54 \text{ gr. } 032.$$

2. Un cultivateur achète 25 sacs d'engrais de 100 kilogrammes chacun. Cet engrais renferme $\frac{1}{40}$ d'azote, 4,75 p. 100 d'acide phosphorique et 3,25 p. 100 de potasse. L'azote vaut 1 fr. 35 le kilogramme, l'acide phosphorique 0 fr. 40 le kilogramme, et la potasse 0 fr. 45 le kilogramme. Combien le cultivateur a-t-il payé en tout l'engrais acheté?

→ (Poids total de l'engrais :)

$$100 \times 25 = 2500 \text{ kilogrammes.}$$

(Valeur de l'azote :) $1,35 \times 2500 \times \frac{1}{40} = 84 \text{ fr. } 375.$

(Valeur de l'acide phosphorique :)

$$0,40 \times \frac{2500 \times 4,75}{100} = 47 \text{ fr. } 50.$$

(Valeur de la potasse :)

$$0,45 \times 2500 \times \frac{3,25}{100} = 36 \text{ fr. } 562.$$

Prix d'achat de l'engrais :)

$$84,375 + 47,50 + 36,562 = 168 \text{ fr. } 437.$$

IV. COUTURE. — 5 centimètres de piqûre. Lettre C.

V. DESSIN. — Une cafetière.

L'ÉPREUVE DE COUTURE AU C. E. P.

Pour répondre aux différentes demandes qui nous ont été adressées, nous publions ci-après quelques textes de compositions de couture proposés l'an dernier au C. E. P., dans le département de Seine-et-Marne.

1. — Bâtit sur l'un des côtés un ourlet de 3 centimètres sans rentrer le bord et faire l'ourlet au point de chausson. — Sur le bord de l'ourlet faire 6 centimètres de point d'épine. — Marquer la lettre V.

2. — Bâtit un ourlet de 2 cm. $\frac{1}{2}$ de large et le piquer sur la moitié de sa longueur. — Faire une boutonnière à un arrêt.

3. — Bâtit un ourlet de 3 centimètres de large. — Faire sur le bord extérieur de cet ourlet 5 centimètres de point de boutonnière. — Faire une reprise sur une fente de 1 cm. $\frac{1}{2}$.

4. — Bâtit sur un des côtés de la pièce 6 centimètres de fronces à 2 rangs. — Pose d'un bouton à pression (les deux parties)

5. — Une boutonnière de lingerie. — La lettre G. — 5 centimètres de point de chausson.

6. — Bâtit et coudre au point devant un groupe de trois plis de $\frac{1}{2}$ centimètre espacés de 1 centimètre. — Confection d'un œillet brodé de $\frac{1}{2}$ centimètre de diamètre.

7. — Couper l'étoffe en deux parties égales et les réunir par un surjet. (En coudre la moitié.) — Faire 8 centimètres de point de chausson sur l'un des bords du surjet.

DOCUMENTS OFFICIELS

relatifs aux examens.

Répartition des bourses d'enseignement primaire supérieur pendant l'année 1915.

A la suite des examens des 17 et 20 mai 1915, auxquels se sont présentés 3 528 aspirants (1 589 garçons et 1 939 filles), 1 748 candidats ont été déclarés admissibles (789 garçons et 959 filles).

Les crédits disponibles ont permis aux préfets d'accorder des bourses ou fractions de bourses de diverses catégories à 1 014 élèves.

Le tableau ci-dessous en donne la division par nature de bourses.

| | |
|---------------------------|-----|
| Garçons. — Internat | 263 |
| Familiales | 29 |
| Entretien | 185 |
| | 477 |
| Filles. — Internat | 271 |
| Familiales | 36 |
| Entretien | 230 |
| | 537 |

Sur les 477 garçons auxquels des bourses ont été concédées :

434 ont été placés dans les écoles primaires supérieures proprement dites;

31 ont été placés dans les écoles soumises au régime de la loi du 11 décembre 1880;

10 ont été placés dans les cours complémentaires;

2 ont été placés dans les établissements libres;

Sur les 537 filles nommées :

508 ont été placées dans les écoles primaires supérieures proprement dites;

4 ont été placées dans les écoles soumises au régime de la loi du 11 décembre 1880;

25 ont été placées dans les cours complémentaires.

(La liste complète des aspirants et aspirantes auxquels des bourses ont été concédées dans chaque département a paru au Journal officiel du 17 avril 1916.)

COURS PAR CORRESPONDANCE

AVIS TRÈS IMPORTANT

Nous commençons aujourd'hui notre Cours de revision en seize semaines en vue des examens d'octobre. Ce cours rend tous les ans de grands services aux candidats qui, pendant les mois de vacances, ont besoin de travailler ferme pour conquérir leur diplôme. Cette année surtout, hélas! bien des professeurs sont absents, et de nombreux aspirants et aspirantes aux deux brevets sont embarrassés pour poursuivre leurs études. Nous sommes heureux de pouvoir leur offrir notre aide, car non seulement le Comité de correction du *Journal des Instituteurs* reste à son poste pendant les vacances, mais ses membres, très expérimentés et ayant passé l'âge de la mobilisation, redoublent de soin et de zèle, en ces moments pénibles, pour se rendre dignes de la confiance toujours croissante qui leur est témoignée.

Nous engageons vivement les élèves à suivre notre préparation du commencement à la fin. On peut s'abonner au Cours pour ces seize semaines complètes : il y a là un grand avantage pour les études.

L'abonnement à la correction hebdomadaire des devoirs du brevet élémentaire (composition française, calcul, dessin) coûte 17 fr. 25.

Pour les devoirs du brevet supérieur (série à 3 francs), le prix est de 44 francs.

Nous donnons ces prix simplement à titre d'exemples, car on peut s'abonner pour une seule composition comme pour deux ou trois.

Nous rappelons à nos correspondants que chaque copie doit porter le nom et l'adresse de son auteur. Les devoirs, ainsi que la correspondance relative au Cours, doivent être adressés au secrétaire du Comité de correction, 33, rue de Coulmiers, Paris (XIV^e). Les élèves reçoivent leurs travaux corrigés et annotés d'une façon très approfondie dans un délai de deux à trois jours.

Disons encore que le secrétaire du Comité de correction est à la disposition de tous pour les renseignements relatifs aux divers modes d'abonnement, aux arrangements particuliers et à tout ce qui concerne les cours par correspondance. Les jeunes gens et les jeunes filles n'ont qu'à s'adresser à nous avec confiance, ils peuvent être sûrs qu'ils trouveront en nous des guides éclairés, consciencieux et zélés.

LE COMITÉ DE CORRECTION.

CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE

Préparation spéciale.

L'hygiène; la lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose.

SUJET A TRAITER.

1^o L'enseignement antituberculeux à l'école primaire.

2^o Des instructions ministérielles recommandent instamment de donner l'enseignement antialcoolique : dans quel intérêt supérieur? — En quoi doit consister cet enseignement? — Comment convient-il de le donner?

(Prix de correction de chaque sujet : 1 franc.)

PRÉPARATION AUX EXAMENS D'OCTOBRE

(1^{re} SEMAINE. — 4 JUIN 1916.)

Sujets à traiter et plan de travail.

I. — CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES. — 1^o COMPOSITION FRANÇAISE (Prix de correction : 0 fr. 35). — Lettre à un frère prisonnier en Allemagne. Donnez-lui des nouvelles de la famille et de ce qui peut l'intéresser, mais n'oubliez pas que dans ces lettres, il ne faut pas parler de la guerre, ni donner aucun détail qui puisse indisposer contre les prisonniers les soldats allemands chargés de les garder.

2^o CALCUL (Prix de correction : 0 fr. 35). — I. Un train omnibus part de Paris à midi pour Marseille, et fait 30 km. à l'heure. Un express part de Paris 1 h. 30 après, et va dans la même direction. Il fait 60 km. à l'heure. A quelle heure aura-t-il rattrapé le 1^{er}, et quelle sera la distance parcourue par chaque train? — II. A la bouche-rie, on vous pèse 1 kg. 875 de viande. Quels sont les poids qu'on met sur le plateau de la balance?

Combien devez-vous, à raison de 1 fr. 20 le demi-kilo ? (Effectuez mentalement en expliquant comment vous opérez).

(Prix de correction de composition française et de calcul réunis : 0 fr. 60.)

II. — BREVET ÉLÉMENTAIRE. — 1^{re} COMPOSITION FRANÇAISE (Prix de correction : 0 fr. 65). — En mars, vous avez vu un très vieux paysan semer le grain ; il s'est remis au travail, car les hommes plus jeunes sont tous à la guerre. Faites le portrait du vieillard et dites quelles sont vos réflexions en présence de cette scène.

2^e CALCUL (Prix de correction : 0 fr. 60). — I. Un marchand de vin a acheté 7 pièces de vin pour 1 102 fr. 50 ; il en a vendu 96 l. pour 65 fr. 34. On demande combien chaque pièce contient de l., en sachant que le marchand gagne 3 centimes par l. vendu ? — II. Une personne dispose de sa fortune comme suit : elle donne les $\frac{5}{8}$ à ses héritiers, $\frac{1}{10}$ du reste à un hespice, les $\frac{3}{5}$ du nouveau

reste aux pauvres de la localité ; enfin elle destine 4 932 fr., qui restent de son avoir, à l'amélioration du matériel d'une école. Calculer la fortune du testateur.

3^e DESSIN (Prix de correction : 0 fr. 40). — Une soupière.

(Prix de correction de composition française, problème, théorie, dessin réunis : 1 fr. 20.)

N. B. — Le Comité se charge également de corriger et d'annoter les autres épreuves demandées au brevet élémentaire : écriture, couture, 0 fr. 25 pour chaque épreuve ; dictée et questions, 0 fr. 50.

III. — BREVET SUPÉRIEUR. — 1^{re} COMPOSITION FRANÇAISE (Prix de correction : 0 fr. 75). — « De toutes les provisions, l'une des plus indispensables est la provision de courage. Travaillons à la maintenir, à l'augmenter. Entraînons-nous à la résistance, à la lutte, à l'intrepidité, et nous ferons œuvre de salut, non pas pour nous seuls, mais pour tous ceux qui vivent près de nous. Une personne courageuse est comme une lumière dans la nuit. » Montrez la justesse de ces fortes paroles. — 2^e SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES (Prix de correction : 0 fr. 75). — Les lois de la pesanteur. — 3^e MATHÉMATIQUES. — Théorie (Prix de correction : 0 fr. 40). — Réduction de plusieurs fractions au même dénominateur. — Problème. Aspirants (Prix de correction : 0 fr. 60). — Quatre personnes ont à faire 64 km. Elles ont à leur disposition une voiture automobile faisant 30 km. à l'heure, mais où il n'y a que deux places outre celle du chauffeur. On propose que deux voyageurs partent en voiture jusqu'à une certaine distance pour faire le reste du trajet à pied, à 4 km. à l'heure. La voiture reviendra chercher les deux autres voyageurs qui auront fait une partie de la route à pied, marchant également à 4 km. Où la voiture doit-elle laisser les deux premiers voyageurs pour que tout le monde arrive en même temps ? — Problème. Aspirantes (Prix de correction : 0 fr. 50). — Dans une salle de classe, les trois dimensions ont ensemble une longueur de 20 mètres, et sont entre elles

comme les nombres $4\frac{1}{2}$, $3\frac{1}{2}$ et 2. On demande pendant combien de temps l'air de cette salle, s'il n'était pas renouvelé, pourrait suffire aux 62 élèves qu'elle reçoit, sachant, d'une part, que chaque en-

fant d'âge scolaire verse en moyenne par minute $\frac{7}{24}$ de litre d'acide carbonique, qui se substituent

à une égale quantité d'oxygène ; de l'autre, que l'air devient irrespirable quand il renferme les 0,04 de son volume d'acide carbonique. — 4^e LANGUES VIVANTES. (Questions auxquelles les candidats doivent répondre d'une façon aussi nette et aussi développée que possible). — Vu la difficulté de poser ici ces questions en quatre langues, nous les posons en français : les élèves devront les traduire avant d'y répondre. — (Prix de correction : 1 fr. 05). — Le mois de juin est le mois des fleurs ; décrivez un jardin en ce moment. — Vous levez-vous de bonne heure ? — A quelle heure ? — Avez-vous déjà vu le soleil se lever ? — Racontez cette scène et dites en détail vos impressions. — Quelles sont les boissons les plus agréables en été ? — Aimez-vous la bière ?

5^e DESSIN (Prix de correction : 0 fr. 40). — I. Croquis coté d'une lanterne. — II. Composition décorative : projet d'une frise de 0 m. 50 de haut pour décorer une salle de classe primaire. Dessiner la frise moitié grandeur d'exécution, soit 0 m. 25. Élément : la feuille de platane.

(Prix de correction de toutes les compositions du brevet supérieur réunies : 3 fr.)

DIVISION DU TRAVAIL DE LA 1^{re} SEMAINE.

BREVET ÉLÉMENTAIRE. — Arithmétique : Numération. — Grammaire : Notions préliminaires ; le nom. — Histoire de France : Depuis les origines jusqu'à Clovis. — Géographie : Les côtes françaises. — Physique : Notions préliminaires ; poids ; densité. — Zoologie : Règne animal ; tissus. — Chimie : Notions préliminaires ; nomenclature. — Instruction civique : La famille. — Solfège : La portée, les notes.

BREVET SUPÉRIEUR. — Morale et éducation : L'éducation en général. — Arithmétique : Notions préliminaires ; numération. — Géométrie : Notions préliminaires ; triangles. — Histoire littéraire : Littérature des anciens peuples de l'Orient. — Etude spéciale des auteurs du programme : Polyeuclide. — Histoire : Les âges préhistoriques ; le monde connu des anciens ; les races humaines ; l'Égypte, les Assyriens. — Géographie : Notions générales sur le globe. — Physique : Notions préliminaires ; propriétés générales des corps ; poids ; densité ; équilibre. — Chimie : Notions préliminaires ; nomenclature. — Zoologie : Règne animal ; tissus. — Botanique : Règne végétal ; organes de la plante ; tissus. — Solfège : Notions préliminaires ; clefs ; clef de sol ; lecture des notes ; lignes supplémentaires.

AVIS IMPORTANT. — Une diminution sur les prix ci-dessus est faite aux personnes qui prennent un abonnement de correction. Le Comité prépare encore à d'autres examens. Demander renseignements et tarif au Secrétaire.

Nota. — Des textes de sujets ayant été donnés dans les examens de l'enseignement primaire sont envoyés gratuitement aux abonnés du Journal des Instituteurs qui en font la demande au Comité de correction, secrétaire M. C. Chap-paz, 33, rue de Coulmiers. Bien spécifier le titre de l'épreuve dont on désire des textes. Joindre à la demande une bande d'un des derniers numéros du Journal des Instituteurs.